

# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. MAI

1787.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, v<sup>er</sup>  
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apostolique.

---

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examinateur.*





JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE

15. MAI

1787.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Science de la législation, par Mr. le chevalier Gaëtano Filangieri. Ouvrage traduit de l'italien, d'après l'édition de Naples, de 1784. A Paris, chez Cuchet; à Liege, chez Lemarié, 1786. 2 vol. in-8°. Prix 8 liv.*

Les livres de ce genre se multiplient à l'infini. On ne voit que des *Essai de législation*, des *Plan de législation*, des *Elémens de législation*, des *Réformes de législation*, des *Législation criminelle*, des *Législation civile & politique*, des *Législa-*

F 2 zior

*tion universelle &c.* Je ne fais si chez certains peuples tout cela eût été bien vu & bien permis \*, & si en effet toutes ces spéculations produisent autre chose que de répandre l'inquiétude & l'incertitude dans l'administration, & d'amener un triage de loix & d'usages, dont le résultat n'est pas toujours un meilleur état de choses. Quoiqu'il en soit, on ne peut disconvenir que dans cette *Science de la législation* il ne se trouve, malgré les préventions de l'auteur pour quelques opinions dominantes, des choses véritablement utiles qui tiennent de très-près à la bonne philosophie & aux moyens de félicité publique. L'auteur considère d'abord ces deux choses, *conservation & tranquillité*, comme l'objet unique & universel de la législation, qu'il déduit de l'origine de la société civile. Quoiqu'il n'établisse qu'une vérité connue, en disant que *l'homme est né pour la société*, il la démontre néanmoins d'une manière philosophique, & rend justement ridicule l'hypothèse de quelques sophistes qui ont supposé un état de nature antérieur à celui de la société \*. “ Je me garderai bien, dit-il, de supposer un état de nature antérieur à la société, & semblable à celui des Sauvages, comme quelques sophistes misanthropes l'ont assuré de nos jours. Il n'est pas permis de méconnoître assez la nature & les caractères distinctifs de l'espèce humaine, pour croire que l'homme ait été destiné à errer dans les bois, ou que l'état de société soit pour lui un

\* 15 Oct.  
1786, p. 276  
& autres J.  
cités *ibid.*

\* 15 Mars  
1788, p. 398.

„ état de violence. Loin d'adopter une opi-  
„ nion si erronée, j'ose dire que l'auteur de  
„ la nature auroit contrarié l'objet de ses  
„ opérations, si l'homme, le plus parfait &  
„ le plus auguste de ses ouvrages, n'eût pas  
„ été destiné par lui à l'état de société. Et  
„ en effet, pourquoi l'auroit-il doué d'une  
„ raison qu'il ne peut développer que par  
„ sa communication avec les autres hom-  
„ mes? Pourquoi, à ce cri du sentiment qui  
„ forme tout le langage des animaux, au-  
„ roit-il ajouté le don exclusif de la pa-  
„ role, & lui auroit-il accordé cet avantage  
„ inestimable d'attacher l'ordre de toutes les  
„ idées possibles, à des signes de convention  
„ nécessaires pour les transmettre aux au-  
„ tres? Pourquoi, en le privant de cet  
„ instinct qui dirige & rassure toutes les  
„ actions des animaux, auroit-il donné à  
„ l'homme le pouvoir de se déterminer par  
„ un acte libre de sa volonté, laquelle,  
„ pour le guider dans le choix des moïens,  
„ suppose des lumières qu'on ne peut ac-  
„ quérir hors du commerce des hommes?  
„ Pourquoi lui auroit-il rendu la société né-  
„ cessaire, par les maux & la durée de son  
„ enfance? Pourquoi n'auroit-il pas donné  
„ à tous les hommes les mêmes degrés de  
„ force, d'adresse, de talens, & les auroit-il  
„ rendu propres à des genres d'occupation  
„ si variés? Pourquoi tant de desirs, de be-  
„ soins, & de sentimens? Pourquoi faire  
„ de l'homme un être susceptible d'une mul-  
„ titude de passions inutiles à un animal

29 solitaire ?..... (a) Faire naître dans son  
 29 cœur le sentiment de la pitié, de la bien-  
 29 faisance, de l'amitié, en un mot, de  
 29 toutes les passions qui découlent du sens  
 29 moral d'une ame honnête & pure; &  
 29 qui lui font sentir à chaque instant le  
 29 besoin de répandre sur les autres une par-  
 29 tie de son existence? Enfin, pourquoi  
 29 ne pas resserrer tous ses desirs dans la  
 29 sphere étroite où sont renfermés ceux de  
 29 tous les êtres qui habitent la surface du  
 29 globe, c'est-à-dire, dans la faculté de sa-  
 29 tisfaire les besoins physiques; faculté qui,  
 29 ne pouvant être exercée que par inter-  
 29 valle, laisse au dedans de nous un sen-  
 29 timent secret qui nous avertit de leur im-  
 29 puissance à composer notre bonheur, nous  
 29 annonce que l'ame a ses besoins comme  
 29 le corps, & que l'homme ne peut satis-  
 29 faire à ces besoins, qu'en s'entourant  
 29 de toutes les affections sociales. Ces ré-  
 29 flexions suffisent, ce me semble, pour dé-  
 29 montrer que l'état de société est lié, dans  
 29 l'ordre des tems, à l'existence même de  
 29 l'homme; que le Sauvage errant dans les  
 29 forêts n'est pas l'homme de la nature,  
 29 mais un homme dégénéré, dont la ma-  
 29 niere de vivre est contraire au but qu'elle

---

(a) Il y a souvent dans d'excellens morceaux tirés des meilleurs écrivains, des obscurités, des inexactitudes, des choses à double sens, qu'il faut retrancher pour ne pas nuire à l'ensemble; & c'est ce que nous faisons ici.

„ lui a prescrit , & que cet état est plutôt  
 „ l'image de la dégradation de l'espece hu-  
 „ maine , que le tableau de son enfance. „

M<sup>r</sup>. F. parle ensuite de la *bonté absolue*  
 des loix & de leur *bonté relative*. L'objet de  
 cette bonté absolue est, selon lui, le droit  
 naturel , & ensuite la religion , comme dé-  
 veloppant le droit naturel & les principes  
 universels de la morale. <sup>66</sup> Nul homme , dit-il ,  
 „ ne peut ignorer les loix de son espece ,  
 „ parce que ces loix ne sont point les ré-  
 „ sultats équivoques des stériles méditations  
 „ des moralistes : elles sont l'impression im-  
 „ muable de ce principe de raison univer-  
 „ selle , de ce sens moral du cœur , que l'au-  
 „ teur de la nature a imprimé dans tous les  
 „ individus de l'espece humaine „. Voilà ce  
 qui trompe l'auteur , comme beaucoup d'autres  
 axiomes de ce genre , qui pour être bien son-  
 ores & avoir la plus spécieuse apparence de  
 démonstration , n'en sont pas moins démentis  
 par le fait. Laissez faire les raisonneurs , les  
 esprits inquiets , tracassiers ou corrompus ; ils  
 auront bientôt fait de ce *sens moral du cœur* ,  
 de cette *raison universelle* , tout ce qui leur  
 plaira , tout ce que leur intérêt ou leur sys-  
 tême exigera. Mais peut-être l'auteur ne par-  
 le-t-il que des esprits droits , des âmes pures  
 & saines. Oh ! dans ce cas sans doute il a  
 raison. Mais que devient son fondement gé-  
 néral dans cette supposition particulière ?  
 Ce défaut de logique tient à une inversion  
 de choses , que j'abandonne à ses réflexions.

La bonté relative des loix est , suivant

Mr. F. constituée 1°. par leur rapport avec la nature du gouvernement; 2°. par le principe qui fait agir le citoïen dans les divers gouvernemens; 3°. par le génie & le caractère des peuples; 4°. par le climat; 5°. par la fertilité ou la stérilité du sol; 6°. par la situation locale, & l'étendue du pais; 7°. par la religion de l'état; 8°. par la maturité d'un peuple.

Je ne suivrai pas l'auteur dans le développement de toutes ces assertions, où il y a bien des idées systématiques, des suppositions fausses, douteuses, ou beaucoup moins générales qu'elles ne devoient être pour atteindre le but auquel on les fait servir. Comme Mr. F. court à quelques égards la même carrière que le célèbre Montesquieu (quoiqu'il différencie très-bien son ouvrage de celui du philosophe françois), il a souvent occasion de le combattre, & le fait en quelques endroits avec succès. " Chaque gouver-

„ nement, dit Montesquieu, a son prin-

„ cipe d'action. La crainte est le principe

„ des gouvernemens despotiques, l'hon-

„ neur, celui des Monarchies, & la vertu,

„ celui des républiques. Sur quelles preuves,

„ dit un philosophe célèbre, Montesquieu

„ peut-il appuyer ce système? Est-il bien

„ vrai que la crainte, l'honneur, & la vertu

„ sont les forces motrices des divers gou-

„ vernemens? Ne peut-on pas dire au con-

„ traire qu'une cause unique, mais toujours

„ variée dans ses applications, est ce prin-

„ cipe d'activité commun à tous les états? „

L'auteur

L'auteur allégué ensuite pour principe d'activité, l'amour du pouvoir, ou le plaisir de commander ; mais il n'est pas difficile de s'apercevoir que c'est une subtilité contraire à tout ce que l'on fait & que l'on sent. M<sup>r</sup>. F. détruit mieux qu'il n'édifie ; il fait très-bien appercevoir les torts des autres, mais il n'a pas la même facilité pour distinguer les siens. C'est encore ainsi qu'il réfute très-bien ce que le même Montesquieu a dit de l'influence des climats (a), mais en modifiant cette influence sur ses idées propres & des observations peu concluantes, il déroge en quelque sorte aux bonnes raisons alléguées contre le système du célèbre président, système qui cependant n'étoit que d'adoption & qu'il ne faut pas regarder comme lui appartenant en propre. " On a cru, & l'on croit peut-être  
 „ encore, que Montesquieu a parlé le pre-  
 „ mier de l'influence du climat (b). Cette  
 „ opinion est une erreur. Avant lui, Fon-  
 tenelle

(a) Voyez ce système réfuté par des faits sensibles, éclatans, brillant de toute la lumière de l'histoire & de la géographie, 15 Avril 1785, p. 556.

(b) Non, on ne croit pas cela & on ne l'a jamais cru ( Voyez MONTESQUIEU dans le *Dict. hist.* ). Mr. F. a une bien mauvaise opinion du savoir & de l'intelligence de ses semblables, & ce préjugé l'emmena dans des travers. Il nous donne des observations très-communes & même triviales, comme des découvertes ou des réflexions profondes, & des préjugés populaires, comme des vérités neuves. Nous aurons lieu de le faire remarquer plus d'une fois.

„ tenelle s'étoit exercé sur cet objet. Ma-  
 „ chiavel, en plusieurs endroits de ses ou-  
 „ vrages, parle aussi de cette influence du  
 „ climat sur le physique & sur le moral des  
 „ peuples. Chardin, un de ces voyageurs  
 „ qui savent observer, a fait beaucoup de  
 „ réflexions sur l'influence physique & mo-  
 „ rale des climats. L'abbé Dubos a soutenu  
 „ & développé les pensées de Chardin; &  
 „ Bodin, qui peut-être avoit lu dans Polybe  
 „ que le climat détermine les formes, la  
 „ couleur, & les mœurs des peuples, en  
 „ avoit déjà fait, cent cinquante ans aupa-  
 „ ravant, la base de son système, dans ses  
 „ Livres *De la république & dans sa Mé-*  
 „ *thode de l'histoire.* Avant tous ces écri-  
 „ vains, l'immortel Hippocrate avoit traité  
 „ fort au long cette matière dans son fameux  
 „ ouvrage de l'air, des eaux, & des lieux.  
 „ L'auteur de *l'Esprit des Loix*, sans citer  
 „ un seul de ces philosophes, établit à son  
 „ tour un système; mais il ne fit qu'altérer  
 „ les principes d'Hippocrate, & donner une  
 „ plus grande extension aux idées de Dubos,  
 „ de Chardin, & de Bodin. Il voulut faire  
 „ croire au public qu'il avoit eu le premier  
 „ quelques idées sur ce sujet; & le public  
 „ l'en crut sur sa parole. On doit pardon-  
 „ ner cette légère faute à un génie créa-  
 „ teur, qui, accoutumé à penser d'après  
 „ lui-même, croïoit quelquefois inventer,  
 „ lorsqu'il ne faisoit que répéter les opinions  
 „ des autres. Comme il n'est pas difficile  
 „ d'ajouter aux découvertes, j'oserai, même

après ces auteurs, présenter ici mes idées.  
J'abandonne volontiers à Montesquieu toutes ses observations sur la langue d'un mouton, couverte de mamelons revêtus de poils ou d'une espece de duvet, entre lesquels on apperçoit des pyramides qui forment par le bout comme de petits pinceaux qu'on voit disparoître à l'instant que cette langue se gele : il peut déduire de ce fait, comme d'un principe immuable, les différens degrés de sensibilité, de force, de courage, l'inégale activité des passions, des sentimens, & de l'amour du plaisir. Je néglige de telles observations, plus dignes sans doute d'être placées dans l'histoire du microscope que dans une discussion politique. Cet homme célèbre regarde l'influence du climat comme la cause universelle de presque tous les phénomènes moraux & politiques; & c'est pour appuyer cette opinion qu'il a fait naître un systême où l'on trouve plus de hardiesse & de singularité, que d'exactitude dans les observations, & de vérité dans les conséquences. Je me garderai bien de tomber dans les mêmes défauts, & d'abuser ainsi des témoignages de l'histoire & des lumieres de l'expérience. Pourrois-je dire, par exemple, avec l'auteur de *l'Esprit des Loix*, que, si les peuples du Midi ont toujours été subjugués par les peuples du Nord, c'est à la différence du climat qu'il faut en attribuer la cause; tandis que l'histoire nous fournit d'un côté autant de preuves

90 contraires à cette assertion , qu'on en trou-  
 91 veroit ailleurs de propres à la soutenir ?  
 92 Les Romains , vaincus dans un tems par  
 93 les Septentrionaux , ne subjuguèrent-ils pas,  
 94 dans un autre tems , les mêmes peuples ?  
 95 Leurs armes victorieuses ne triompherent-  
 96 elles pas des Sarmates & des Bretons ?  
 97 Tamerlan , parti des extrémités de l'Inde ,  
 98 ne porta-t-il pas ses conquêtes jusques dans  
 99 les climats glacés de la Sibérie ? Les Pé-  
 100 ruviens ne subjuguèrent-ils pas plusieurs  
 101 peuples situés au Nord de leur país ? Les  
 102 étendards des Croisés ne furent-ils pas la  
 103 proie des vaillans Sarrafins ? & ce peuple ,  
 104 sorti des sables ardens de l'Arabie , ne sou-  
 105 mit-il pas plusieurs nations , n'abaissa-t-il  
 106 pas la Puissance espagnole , ne porta-t-il  
 107 pas la désolation jusqu'au centre de la  
 108 France ? Les Huns n'abandonnerent-ils pas  
 109 les Palus-Méotides , pour aller charger de  
 110 chaînes des peuples plus septentrionaux ?  
 111 Les Parthes ne furent-ils pas la terreur de  
 112 Rome , dans un siecle où elle n'avoit en-  
 113 core rien perdu de son ancienne valeur ?  
 114 Les Persans & les Egyptiens n'ont-ils pas  
 115 été comptés pendant quelque tems dans  
 116 le nombre des peuples les plus guerriers  
 117 de la terre ? La Perse , sous le regne de  
 118 Cyrus , étoit-elle donc plus éloignée du  
 119 soleil qu'elle ne l'est aujourd'hui ? La  
 120 Laconie \* , maintenant habitée par les  
 121 plus vils esclaves , n'a-t-elle pas été la pa-  
 122 trie des guerriers & des héros ? Si Athè-  
 123 nes n'a plus de Phocion , Thèbes de Pé-  
 124 lopidas ,

\* Sacanie ,  
 partie de  
 la Morée.

„ Iopidas, Rome de Décius, est-ce donc le  
 „ climat qu'il faut en accuser? Pourrois-je  
 „ dire encore, avec le même auteur, que c'est  
 „ le climat qui rend la liberté plus chere aux  
 „ peuples du Nord qu'aux peuples du Midi,  
 „ lorsque je vois le despotisme placer éga-  
 „ lement son trône sur les sables brûlans de  
 „ la Lybie & dans les forêts glacées du Sep-  
 „ tentrion, dans les plaines fertiles de l'In-  
 „ doftau & dans les déserts de la Scythie?  
 „ Croirai-je que la liberté soit exclusivement  
 „ créée pour les Septentrionaux, lorsque je  
 „ vois la féodalité étendre au loin ses ra-  
 „ cines dans la Russie, le Danemarck, la  
 „ Suede, la Hongrie, la Pologne & dans  
 „ presque toute l'Europe? Croirai-je que la  
 „ chaleur du climat condamne l'homme à la  
 „ servitude, lorsque je vois l'Arabe vagabond  
 „ se dérober pendant tant de siècles au joug  
 „ du despotisme qui opprime à côté de lui  
 „ le Persan, l'Egyptien, & l'Africain; lors-  
 „ que je vois enfin, sous le même parallè-  
 „ le, le Tartare indépendant & le Sibérien  
 „ esclave? Me seroit-il permis enfin d'attri-  
 „ buer au climat ces suicides si fréquens en  
 „ Angleterre, lorsque, dans une seule an-  
 „ née, plus de cinquante malheureux se  
 „ donnent, à Paris, la mort de leurs pro-  
 „ pres mains, lorsque, chaque année, on  
 „ compte à Geneve dix à douze suicides?  
 „ Rome, dans l'espace de sept siècles, n'of-  
 „ fre qu'un exemple de suicide; c'est celui  
 „ de Lucrece. Mais ensuite dans un inter-  
 „ valle de quelques années & sans que le cli-

„ mat ait éprouvé le moindre changement,  
 „ on voit Caton, Brutus, Cassius, & un  
 „ grand nombre d'autres Romains donner au  
 „ monde ce fatal exemple. „

A la fin du premier volume, l'auteur discute les rapports de la religion & des loix; il fait voir que c'est à la religion chrétienne que nous devons les avantages incomparables de notre code sur la jurisprudence de l'Égypte, de la Grèce, & de Rome. Il y a cependant dans ce morceau, d'ailleurs rempli de bonnes observations, quelque chose de froid, d'embarrassé &, pour ainsi dire, d'inconséquent.

“ L'Europe, dit-il, professe une religion  
 „ dont les préceptes, conformes à ceux de  
 „ la morale la plus pure, resserrent les liens  
 „ de la société & maintiennent l'ordre public (a), qui aux menaces des loix contre les crimes, joint celle d'un juge équitable, pour lequel il n'est point de ténèbres, ni de secret domestique; qui maîtrise les passions & les dirige vers un objet utile; qui surveille non-seulement les

---

(a) *L'Europe professe une religion &c*, cela est bien vague. Les Anabaptistes, les Hérnuteurs, les Sociniens, les Quakers &c, tout cela remplit-il également le but de cette religion?

— N'est-il pas reconnu que les Protestans même, pour être conséquens, doivent arriver par degré jusqu'au déisme & plus bas encore?

\* 15 Juin comme les Encyclopédistes l'ont démontré\*? 1781, p. 259. — Mal-adresse & injustice qu'il y a de con-

— 15 Avril fondre la vraie religion avec les sectes, 1782, p. 577. Mars 1783, p. 318.

„ passions, mais encore les desirs & les pen-  
 „ sées; qui unit le citoyen au citoyen, & le  
 „ sujet au Souverain; qui fait tomber le  
 „ glaive des mains de l'offensé & ordonne  
 „ à la loi de s'en saisir, pour venger son  
 „ offense; qui enfin prescrit un culte, &  
 „ des pratiques religieuses, mais permet d'en  
 „ dispenser pour les raisons d'Etat (a). Avec  
 „ une religion semblable, que reste-t-il à  
 „ faire aux loix? Rien, que de la défen-  
 „ dre contre les atteintes de l'incrédulité &  
 „ de la superstition, & de conserver sa pu-  
 „ reté, qui peut être également altérée &  
 „ par ses ennemis & par des ministres peu  
 „ éclairés. „ (b)

C'est sur-tout dans le second volume que  
 l'auteur expose des vues détaillées sur le gou-  
 vernement des Etats, les causes & les obs-  
 tacles de la population. On s'imagine bien  
 que le clergé catholique & ses biens ne  
 font pas oubliés. L'affaire est de mode,  
 & il n'auroit pas pour son livre les trom-  
 pettes du jour, si une aussi jolie chose ne  
 s'y trouvoit pas. L'auteur en parle cependant

---

(a) Ce que la vraie religion prescrit, est tou-  
 jours d'accord avec le bien de l'Etat.

(b) S'il s'agit d'une altération substantielle &  
 générale, l'affertion est fautive... Et qui jugera  
 de cette altération? Les sectaires, les nova-  
 teurs de tous les siècles n'ont-ils pas traité  
 d'altération tout ce qui contrarieroit leurs er-  
 reurs? & les creux spéculateurs du nôtre n'ap-  
 pellent-ils pas altération tout ce qui ne s'ac-  
 corde pas avec leur empirisme?... Mr F. man-  
 que souvent de clarté & d'exactitude.

avec un air de modération, mais il lui échappa des expressions qui dévoilent son cœur, des traits amers, insultans, & même ridiculement faux & absurdes. "Après qu'on eut  
 „ enfin dissipé les ténèbres de l'ignorance,  
 „ les hommes s'aperçurent que parmi les  
 „ dogmes de notre religion il n'y eut ja-  
 „ mais celui d'enrichir ses ministres „. Nous  
 l'avons déjà observé, M<sup>r</sup>. F. a extrêmement mauvaise opinion des hommes. Jamais les hommes, au moins des hommes chrétiens, n'ont cru un tel dogme. Les ténèbres de l'ignorance n'ont jamais été jusques-là. M<sup>r</sup>. F. se croit une vocation pour éclairer des gens pour qui ses lumières sont souvent inutiles. — Il croit que de la classe des prêtres il sortira plus de grands hommes, lorsqu'elle sera réduite à un petit nombre; nous avons bien positivement démontré le contraire \*. Il croit que le célibat ecclésiastique influe sur la population, & la comparaison des Etats catholiques avec les protestans démontre le contraire. Cependant sur cet article il s'explique d'une manière sage que nous ferons connoître avec plaisir. "Des politiques  
 „ modernes se sont élevés contre le célibat  
 „ des prêtres, & plusieurs ont attribué à cette  
 „ cause seule la dépopulation actuelle de l'Eu-  
 „ rope. Pour moi, j'ose établir une propo-  
 „ sition contraire. Je crois que (*nous sup-*  
 „ *primons ici un calcul mal vu & mal saisi*  
 „ *par l'auteur*) le vuide que leur céli-  
 „ bat laisse dans la génération, n'est rien  
 „ auprès du désordre que produiroit toute  
 innovation.

\* 15 Avril  
 1787, p. 44.

„ innovation contraire. On a vu plusieurs  
 „ fois la population fleurir dans un Etat au  
 „ milieu d'un grand nombre de prêtres cé-  
 „ libataires. La Phrygie étoit sans contredit  
 „ beaucoup plus peuplée qu'elle ne l'est au-  
 „ jourd'hui, lorsque les prêtres de Cybèle se  
 „ mutiloient; & la grande population de la  
 „ Syrie ne laissa pas d'être considérable, au  
 „ moment même que ses prêtres faisoient les  
 „ mêmes sacrifices, dans un pays où l'on  
 „ adoroit..... Il y a dans la Chine un  
 „ million de Bonzes voués au célibat; &  
 „ cependant la population de la Chine sur-  
 „ passe celle de toute l'Europe. „

On remarque ici, comme dans tout l'ou-  
 vrage de M<sup>r</sup>. F., parmi les meilleures cho-  
 ses, des inexactitudes & des exagérations, quel-  
 quefois des obscénités inutiles & hors de pro-  
 pos, que la raison autant que la décence  
 oblige de supprimer. Ce *million de Bonzes*,  
 cette *Chine plus peuplée que toute l'Europe*,  
 sont des erreurs populaires qu'un homme pos-  
 sédant la *science de la législation* ne de-  
 vroit pas adopter. Et au lieu de nous prome-  
 ner parmi les indécences du paganisme, que  
 ne faisoit-il un parallèle de la France & de  
 l'Angleterre, des Pays-bas autrichiens & de  
 la Hollande, de l'Autriche & de la Basse-  
 Saxe, de la Bavière & de la Poméranie, de  
 l'Italie & de la Suède? le résultat en deve-  
 noit plus connu & plus frappant (a). Et

(a) 15 Août 1781, p. 591. — Vues div. sur le  
célibat

cette même Italie, sur la prétendue dépopulation de laquelle M<sup>r</sup>. F. forme tant d'inutiles conjectures, est aujourd'hui beaucoup plus peuplée que sous les Césars (a). Il est

célibat ecclésiastique Avril 1771, p. 234. — 15 Sept. 1774, p. 316. — 15 Avril 1777, p. 576. — 1 Juin 1779, p. 166 & suiv. — 15 Juill. 1782, p. 406. — 1 Avril 1783, p. 506. — 15 Mars, 1785, p. 412.

(a) 1 Juin 1785, p. 192. On doit d'abord juger de la population de l'Italie par proportion à ce qu'elle étoit dans le reste de l'Europe; si sous les Romains le reste de l'Europe n'étoit qu'un désert, si ce sont les mœurs du christianisme qui l'ont peuplée & rendu heureuse; il n'est pas à croire que précisément en Italie elles aient eu un effet contraire. Or, « L'espece humaine, dit Mr. de Buffon, au lieu d'avoir souffert une diminution considérable depuis le tems des Romains, s'est au contraire augmentée, étendue & plus nombreusement répandue ». *Hist. nat.* t. IX, Edit. in-4<sup>o</sup>. p. 4. — « Toute l'Europe, dit Mr. Paw, si on excepte la seule Italie, n'étoit encore qu'une immense forêt, il y a 1800 ans ». *Recherch. sur les Amer.* t. 2. p. 330. — Et pour ce qui est de l'Italie, la seule plage d'Europe, qui fût alors peuplée, il est incontestable qu'elle l'est aujourd'hui incomparablement davantage. Sans doute que Mr. Filangieri a eu sous les yeux les vaines déclamations de Mr. Sharp, & qu'il ignore combien solidement elles ont été réfutées par Mr. Grosley, Mai 1774, p. 321. — Un Protestant a prouvé, il n'y a pas longtems, que l'Italie n'avoit pas les causes de dépopulation qui dévastent les autres plages de l'Europe, 1 Juin 1785, p. 192. — Un autre Protestant admire qu'elle soit aussi peuplée qu'elle l'est pour une contrée étroite, pleine de montagnes &c, 15 Avril 1782, p.

fâcheux que M<sup>r</sup>. F. se fatigue si souvent à éclaircir ou à combattre des choses qui n'existent pas, & qu'il s'appuie de preuves & d'exemples qui n'existent pas davantage. Cette Chine, ces Chinois, par exemple, dont il dit tant de merveilles, lui sont peu connus. *L'industriel Chinois*, qui lui a dit : *la terre que nous habitons, est employée toute entière à notre subsistance*; en a menti. Les paresseux Chinois s'entassaient sur les fleuves & les grands chemins, & laissent en friche des espaces immenses, où les tigres dévalisent les pauvres voyageurs (a). Le reste de ce discours chinois contient autant de contre-vérités que d'affertions. A qui persuader qu'un pays où la longueur des ongles est la marque de la noblesse, parce qu'elle désigne la paresse & l'inaction, est un pays de travail & d'activité? — M<sup>r</sup>. F. ne connoît pas mieux

p. 582. Je prouverai un jour que la ville de Rome sous les Césars, ne contenoit pas plus de monde qu'aujourd'hui... Mais je crois déjà entendre le cri de *paradoxe, d'absurdité, d'extravagance &c.* dont me régale si volontiers certaines gens de ma ville natale. Eh bien, il y a un moyen de nous expliquer & d'empêcher d'inutiles murmures. Qu'un de ces Messieurs veuille bien se nommer, & me demander compte de mon affertion, & je le rendrai sans délai, avec une honnêteté dont il sera certainement content, quand même mes raisons ne le satisferoient pas. Mais il faut se nommer, & permettre que cela se traite *in arenâ*.

(a) Sept. 1773, p. 162. — 15 Mars 1778, p. 416. — 1 Mai 1780, p. 13. — 15 Mai 1786, p. 106.

la Russie que la Chine, lorsqu'il pense qu'elle est destinée à subjuguier l'Europe (a). — Il est très-peu au fait des affaires de la France, quand il la regarde comme affoiblie & épuisée par la révocation de l'édit de Nantes (b). — Son enthousiasme pour Penn n'est pas mieux motivé (c), & l'espérance qu'il fonde sur la sagesse législative qui doit éclore parmi les Américains, est déjà confondue par des faits éclatans (d). M<sup>r</sup>. F. a lu assez les écrivains modernes pour en adopter plusieurs préjugés, mais point assez pour corriger ses erreurs par des idées de comparaison & des jugemens contradictoires. Avec cela il prend quelquefois si vivement les idées qu'il adopte, qu'il en fait des caricatures burlesques. Par exemple, au lieu de déclamer, comme les autres, contre l'Inquisition, il veut qu'on en établisse une contre les idées religieuses des Espagnols. Il ajoute, qu'il n'est point à craindre qu'ils deviennent incrédules, qu'ils n'y sont pas disposés par la tournure de leur caractère. Oh qu'il connoît peu l'esprit humain ! car si les Espagnols sont superstitieux, comme il le dit, ils sont très-voisins de l'incrédulité (e). — C'est ainsi qu'il prétend

---

(a) 15 Févr. 1779, p. 240. — 1 Mai 1780, p. 63.

(b) 1 Oct. 1776, p. 166. — 1 Nov. 1781, p. 355 & suiv. — 15 Juin 1783, p. 249 — 15 Juill. 1784, p. 413.

(c) 1 Mars 1787, p. 338.

(d) 1 Nov. 1781, p. 336. — 15 Déc. 1782, p. 566.

(e) 1 Février 1787, p. 210. — Il dit lui-même

opposer une philosophie, paisible selon les tems & les circonstances, & très-sûrement séditieuse quand ses intérêts le demandent, à ce qu'il appelle l'ignorance armée du couteau régicide. Ce genre de platitude ne fait qu'indigner ceux qui instruits dans l'histoire de tous les siècles, savent quels troubles les philosophes exciterent dans les Etats où on les laissoit dogmatifer, & avec quelle rigueur le bon Vespasien & tant d'autres Empereurs furent obligés de les chasser de la capitale. (a)

Quand l'auteur raisonne sur des faits bien

même ailleurs que l'incrédulité est une suite nécessaire de la superstition. Par conséquent en reconnoissant que les Espagnols ne sont pas disposés à l'incrédulité, il reconnoît le tort qu'il leur a fait en les traitant de superstitieux.

(a) 15 Fév. 1778, p. 240. — 15 Août 1782, p. 554. — 1 Juin 1784, p. 168. — “ Les principes de religion, dit Linguet, ne cessent de faire la censure des prévaricateurs qui osent quelquefois emprunter son nom, pour déguiser des crimes: mais où est le frein capable de contenir ceux qui en commandent & en exécutent avec les formes de la justice, ou les armes de l'autorité, ou les détours de l'intrigue? Un dévot furieux, sanguinaire, est démontré coupable par cela seul. On fait bien & lui-même ne peut pas ignorer, que jamais la religion n'a commandé le meurtre: mais le guerrier dévoué par état au carnage; mais l'homme de loi armé d'un glaive non moins redoutable, & aussi meurtrier; mais le philosophe jaloux d'honneur, de considération, de fortune, & décidé à tout sacrifier pour les obtenir, qui les convaincra, qui pourra les accuser

Réfl. sur  
les Esp. r  
Nov. 1786,  
p. 360.

Annal. pol.  
1777. n. 10.

connus, qu'il a sous les yeux & qu'il peut approfondir par lui-même, son jugement est souvent admirable, & on le voit tracer des tableaux pleins de force & de vérité, dignes d'un ami de l'humanité, & qui ne peuvent qu'honorer le code qu'ils serviront à diriger. *Nos augustes législateurs*, dit-il, *doivent se réformer eux-mêmes, s'ils veulent que la population fleurisse dans leurs Etats.* Il parle ensuite des impôts, des contributions, de la fiscalité &c., en homme juste, sensible & vrai philosophe; puis il s'attache à combattre une objection spécieuse. " Il me semble déjà entendre quel-

29 qu'un me dire: *C'est un mal nécessaire;*  
 29 *les besoins des Etats sont si grands, que*  
 29 *toutes ces contributions ne suffisent pas*  
 29 *même pour y pourvoir. Les dettes de*  
 29 *la plûpart des nations en font une preuve:*  
 29 *comment donc les diminuer?* Funeste  
 29 raisonnement, tiré d'une supposition fausse!  
 29 Quels sont, je le demande, ces besoins  
 29 de l'Etat, si grands, si pressans, que pour

---

29 & les contenir, quand ils tuent sur des or-  
 29 dres, ou avec des arrêts dont la jurisprudence  
 29 autorise à cacher les motifs, ou avec des  
 29 manœuvres qui semblent toujours légitimes  
 29 quand le succès les a couronnées? Je ne  
 29 cesserai de le dire, quelques dangereuses que  
 29 soient les erreurs des ministres de la reli-  
 29 gion, elles sont bien moins communes, &  
 29 laissent plus de ressources, que celles de leurs  
 29 adversaires ". — Passage de J. J. Rousseau, *Cat. phil.* p. 169. — de Voltaire, Septembre 1770, p. 164. — Autre, 15 Décembre 1783, p. 579.

„ Y pourvoir, des contributions insupporta-  
 „ bles deviennent un mal nécessaire? Peut-  
 „ on appeller besoin de l'Etat, une guerre  
 „ entreprise pour la conquête d'une provin-  
 „ ce sur laquelle on réclame quelques droits  
 „ anciens, appuïés sur quelques anciennes  
 „ usurpations? Peut-on appeller besoin de  
 „ l'Etat tout ce qu'on dépense pour donner  
 „ aux trônes un éclat plus éblouissant, pour  
 „ alimenter les vices & la mollesse d'une foule  
 „ de courtisans avides & fastueux? Répan-  
 „ dre les trésors de la société & le fruit des  
 „ sueurs du peuple sur quelques hommes  
 „ qui, bien loin de les servir, ne sont or-  
 „ dinairement que l'instrument de la ruine  
 „ publique; n'est-ce pas commettre un vol,  
 „ une injustice, un péculat, avec la main  
 „ même qui devrait le punir? Un Souve-  
 „ rain, en comblant de dons & de richesses  
 „ un indigne ministre, un vil adulateur qui  
 „ lui cache ses défauts, un favori qui le tra-  
 „ hit, ne force-t-il pas son peuple d'hono-  
 „ rer & de païer les flatteries, les fraudes,  
 „ les trahisons, les mauvais conseils, les vi-  
 „ ces & les folies qui réduisent ce peuple à  
 „ la misere? Peut-on enfin appeller besoin  
 „ de l'Etat, l'entretien de cent mille combat-  
 „ tans qui nous offrent le spectacle de la  
 „ guerre jusques dans le sein de la paix, &  
 „ qui au lieu de défendre la nation, la dé-  
 „ peuplent par leur célibat & par leurs vi-  
 „ ces, par leur consommation infructueuse,  
 „ & par la misere à laquelle les peuples sont  
 „ condamnés, afin de pourvoir à leur en-  
 „ tretien?

„ tretien ? L'Etat est accablé ; la nation se  
 „ dépeuple pour alimenter tant de fléaux de  
 „ la population ; & l'on nomme cela les be-  
 „ soins de l'Etat ! „ (a)

*Nous reviendrons encore sur cet ouvrage , si  
 les autres matieres le permettent.*



*Le Charlatanisme de la charité du dix-hui-  
 tieme siecle de Père chrétienne. A Paris ,  
 chez Defauges ; à Lille , chez Jaquez. 1787.  
 Broch. in-12.*

**C**ette charité est la philanthropie , la sen-  
 sibilité , l'humanité , la bienfaisance du  
 jour , petite poupée de mode qu'on célèbre  
 comme un joujou de toilette , où le cœur  
 n'est pour rien , & qui est tout pour l'osten-  
 tation & la parade. Le *Mercure de France* ,  
 le *Journal de Paris* & autres trompettes de  
 la vanité , ont beau annoncer tous les écus  
 de 3 & de 6 livres , donnés pour des mois  
 de nourrice \* ; comme il y a toujours plus

---

(a) On se tromperoit en croyant que ces ré-  
 flexions ont quelque chose d'offensant pour les  
 Princes qui entretiennent de grandes armées. Ils  
 sont eux-mêmes très-fâchés d'être dans le-cas  
 de le faire , & ne cherchent que les moyens  
 de rétablir les choses sur l'ancien pied. Ces  
 réflexions ont été accueillies par le gouver-  
 nement de Naples , de Toscane , de Milan &c.  
 On en a fait cinq éditions dans ces trois  
 villes.

de malheureux qu'il n'y a de moyens de les soulager avec bruit, il ne faut pas s'étonner si malgré les gazettes il y a encore tant de misere dans le monde. L'auteur de ce petit ouvrage fait voir sur-tout, combien gauchement on a prétendu remplacer par ce phantôme d'une factice bienfaisance, les fruits précieux, sûrs, uniformes, constans de la religion, seul principe de la véritable compassion, d'une pitié sincere, active, généreuse, modeste & désintéressée. (a)

La suite de ses raisonnemens le conduit à une espece de digression contre des erreurs échappées à quelques écrivains estimés & encore chrétiens, tel que le *Théologien philosophe*, qui entre beaucoup d'excellentes choses a placé cette maxime très-fausse : *Dès qu'une religion est établie dans un Etat, il ne faut plus l'examiner, mais la suivre.*

Si cette assertion, dit notre auteur, étoit vraie, il s'ensuivroit : 1°. Qu'il faudroit mettre toutes les religions du monde, quoiqu'essenciellement contradictoires, sur la même ligne, *Mahométisme, Paganisme, Christianisme.* 2°. Qu'on pourroit licitement professer tour-à-tour toutes ces religions, si l'intérêt le demandoit, ou que l'on passât successivement dans les Etats où elles sont établies, en Turquie, en Chine, en Perse, en France, en Hollande, en Angleterre. 3°. Que le Fils uni-

„ que

---

(a) 15. Janv. 1787, p. 102.

„ que de Dieu auroit été bien mal-avisé de  
 „ descendre du ciel pour venir troubler la  
 „ terre par la nouvelle religion qu'il y a ap-  
 „ portée, & qui l'a fait mourir sur une croix.  
 „ 4°. Que les Apôtres & les hommes apos-  
 „ toliques ont tous été de grands foux d'al-  
 „ ler prêcher cette nouvelle religion par-tout  
 „ le monde, aux dépens de leurs repos, de  
 „ leur liberté & de leur vie. 5°. Que l'Apô-  
 „ tre Saint Paul avoit tort de blâmer So-  
 „ crate, Platon, Cicéron & les autres phi-  
 „ losophes du paganisme, de ce qu'après  
 „ avoir connu l'unité de Dieu, ils ont prof-  
 „ titué à de viles créatures un encens qui  
 „ n'étoit dû qu'à lui seul, comme au Créa-  
 „ teur de toutes choses. Toutes ces confé-  
 „ quences sont horribles & cependant né-  
 „ cessaires. Il faut donc que le principe dont  
 „ elles découlent, soit faux. „

L'auteur relève ensuite quelques erreurs  
 théologiques contenues dans les derniers nu-  
 méros de l'*Année littéraire*. L'une regarde  
 le mensonge, & l'autre la maxime de l'Évan-  
 gile qui commande le renoncement à toutes  
 choses, même à nos plus proches parens.  
 Nous avons déjà observé plus d'une fois  
 que les rédacteurs de cet ouvrage périodi-  
 que, estimable à bien des égards, n'avoient  
 pas aux principes qu'ils défendent, cet atta-  
 chement vigoureux, conséquent, inébranla-  
 ble, qu'aucune mode, ni critique, ni com-  
 plaisance ne doit ébranler (a). Le sage &

---

(a) L'auteur a développé sa critique avec plus

équitable Aristarque finit par la plainte suivante, qui hélas ! n'est que trop fondée.

“ J'ose avancer, le cœur percé de la plus  
 „ vive & de la plus profonde douleur, que  
 „ si je voulois recueillir toutes les méchan-  
 „ tes propositions qui ont été imprimées en  
 „ France depuis dix ans seulement, dans les  
 „ livres de toute espece, & en particulier  
 „ dans les Journaux, Mercurès, Gazettes,  
 „ Feuilles, Affiches & autres ouvrages péri-  
 „ diques, j'en formerois un gros volume *in-*  
 „ *folio*. Propositions contre l'Autel & le Trô-  
 „ ne, contre Dieu & ses Ministres, contre les  
 „ Rois & leur autorité la plus sacrée & la  
 „ plus inviolable, contre les devoirs les plus

d'étendue & de vigueur dans un petit écrit intitulé : *Observations sur l'Année littéraire*, à Lille, chez de Boubers, 1787. On ne peut qu'applaudir à son zèle & à la justesse de ses observations. Plus d'une fois j'ai eu l'occasion de faire remarquer la foiblesse, l'inconséquence, la prévarication de ces mêmes Journalistes \*, & de quelques autres qui passent pour être encore Chrétiens, ce qui, à l'époque où nous sommes, fait une espece de singularité. Mais c'est contre ceux-là qu'une ame ferme & droite s'éleve naturellement avec plus d'indignation. Puisqu'on a encore le courage d'être homme de bien, pourquoi ne l'être qu'en partie, avec des exceptions, des modifications, des contradictions qui marquent la plus détestable lâcheté ? C'est le cas de cet arrêt divin : *Utinam frigidus esses, aut calidus : sed quia tepidus es, & nec frigidus, nec calidus, incipiam te vomere ex ore meo.* Apoc. 3. — Qui non est mecum, contra me est : & qui non colligit mecum, dispergit. Luc. II. — Qui autem consensit templo Dei cum idolis ? 2 Cor. 6.

„ essentiels des sujets envers les Souverains ,  
 „ l'Etat , la patrie , & ceux des citoyens les  
 „ uns envers les autres , contre la décence ,  
 „ les mœurs , la vertu , contre la vérité de  
 „ l'histoire , & la certitude des principes de  
 „ nos connoissances les plus avérés , &c.  
 „ Propositions monstrueuses , qui n'auroient  
 „ jamais dû paroître , & qui cependant vont  
 „ tête levée , parce qu'elles trouvent leurs  
 „ passe-ports dans les suffrages des censeurs  
 „ roiaux établis pour étouffer ces monstres  
 „ littéraires , en imprimant sur leur front le  
 „ sceau flétrissant d'une honteuse réprobation.  
 „ Ces Messieurs ne sont donc que pour  
 „ la forme , & ils auroient besoin de sur-  
 „ veillans aussi éclairés qu'inflexibles pour les  
 „ mettre à la raison , & les obliger de rem-  
 „ plir leurs devoirs „ — Réflex. sur l'usage  
 „ inverse de la censure , 15 Décemb. 1778 ,  
 „ p. 560. — 1 Mai 1784 , p. 22. — 15  
 „ Fév. 1787 , p. 286.



*Elémens de médecine-pratique de Mr. Cul-  
 len , traduits de l'anglois ; par Mr Bos-  
 quillon , écuyer , docteur régent de la fa-  
 culté de médecine de Paris. A Paris , chez  
 Théophile Barrois , le jeune. 1786 2 vol.  
 in-8°.*

**L**A célébrité de M<sup>r</sup>. Cullen faisoit desirer  
 que son ouvrage fût traduit en françois ,  
 & l'on doit savoir gré à M<sup>r</sup>. Bosquillon

15. Mai 1787.

107

d'avoir fait ce présent à ses compatriotes. Ce n'est pas une traduction servile, M<sup>r</sup>. B. y joint souvent ses observations propres. Il a même refondu la Nosologie de M<sup>r</sup>. Cullen ; de sorte qu'il nous donne en même tems deux ouvrages de ce médecin écossais.

Les articles de l'apoplexie & de la paralysie réunissant des observations qui paroîtront neuves, & qui n'inspireront pas grande confiance dans l'électricité, qu'on a voulu nous donner comme souverain remède contre ces terribles maladies \*. M<sup>r</sup>. Bosquillon regarde la commotion électrique comme un remède dangereux en certains cas ; & il dit que dans la paralysie partielle, on doit borner d'abord l'électricité à la partie affectée : mais il ajoute, d'après M<sup>r</sup>. Chandler, médecin anglois, que, " dans les paralysies générales, il faut  
" la diriger le plus près possible du cœur,  
" parce qu'elle est un des plus puissans moyens  
" d'en ranimer l'action, comme il paroît  
" d'après quelques expériences faites récemment en Angleterre. Par exemple, le choc  
" électrique, dirigé à travers la tête d'une  
" poule, la mit dans un état apparent de  
" mort, dont on n'a pu la tirer que par  
" un second choc dirigé à travers le cœur ". Ces expériences semblent plus propres à faire rire le malade qu'à le guérir ; mais c'est beaucoup quand le malade rit, & l'on a vu quelquefois un ris bien cordial produire plus d'effet que la médecine.

\* 1 Fév.  
1784, p. 166.  
1 Juin  
1784, p. 231.



*Nouveau recueil de Plaidoiers françois, auxquels on a joint plusieurs recherches très-utiles aux jeunes élèves de l'éloquence. Par Mr. l'abbé Lenoir du Parc, J. ancien Prof. de Rhét. au college de Louis-le-Grand. A Paris, chez la veuve Thibouft; à Liege, chez Lemarié. 1786. 1 vol. in-12. Prix 2 liv. 10 f.*

*Studia se-  
neclutem  
oblectant.*

L'Auteur de ces *Plaidoiers* est connu par de bonnes observations critiques & autres ouvrages (a) qui ne peuvent donner qu'une idée avantageuse de son jugement & de son goût. A l'âge d'Homere il cultive encore la philosophie & les lettres, & se rend, comme dit Ciceron, la vieillesse délicateuse, par l'amour de l'étude, soit en retouchant & publiant ses anciens écrits, soit en en composant de nouveaux. On fait combien le public a fait d'accueil aux *Plaidoiers des Poree, des la Sante, des Geoffroi*; genre de littérature si propre à former l'esprit des jeunes gens, à lui donner de l'action, & cette collision d'idées d'où résulte la justesse & la précision du jugement. On trouvera que ceux de l'abbé du Parc ne sont pas indignes de

---

(a) 15 Juill. 1775, p. 81. — 15 Juill. 1779, p. 393. — 15 Avril 1782, p. 583. — 15 Août 1783, p. 580.

faire suite à ceux de ces professeurs célèbres. Il y en a un *sur l'art militaire*, un autre *sur cinq provinces de France*, un troisième *sur la ville de Lima*; celui-ci présente un problème de jurisprudence assez difficile à résoudre, problème qui résulte du mélange & de la transposition des propriétés occasionnée par le terrible tremblement de terre de 1746. Le tableau que l'orateur fait de cet événement, est tout-à-fait tragique & pittoresque.

“ Quand on dira qu'une ville de soixante  
 „ mille habitans a éprouvé un tremblement  
 „ si subit, si prompt, si terrible, qu'en moins  
 „ de trois minutes elle a été presque-entiere-  
 „ ment renversée; que dans un port qui n'est  
 „ pas éloigné de Lima, la mer, s'élevant à  
 „ une hauteur prodigieuse, a lancé des vais-  
 „ seaux par-dessus les murailles & par-dessus  
 „ les tours, jusqu'à l'autre extrémité de la  
 „ ville; que des bois, des habitations, des  
 „ vignobles, détachés du sein de la terre,  
 „ & arrachés par la violence de l'ouragan,  
 „ ont été jettés sur des héritages voisins,  
 „ quelques-uns même transportés à plus de  
 „ trois mille pas: un tel événement trouvera  
 „ peu de croïance dans la plupart des hom-  
 „ mes; on le mettra au nombre de ces fic-  
 „ tions merveilleuses, inventées pour sur-  
 „ prendre l'esprit, en lui faisant une agréa-  
 „ ble illusion; pour toucher, pour attendrir  
 „ le cœur, en effraiant ou en amusant l'ima-  
 „ gination, & pour rendre l'homme sensi-  
 „ ble à des malheurs véritables, en lui of-  
 „ frant des aventures imaginaires. Plût au

„ Ciel que le désastre qui donne occasion  
 „ à vos contestations, ne fût pas appuyé  
 „ sur de plus solides fondemens ! Mais , hé-  
 „ las ! les peuples de cette province en sont  
 „ trop bien instruits pour en douter : ils  
 „ en ont été les témoins & les victimes. „

A la fin du volume l'auteur indique quel-  
 ques sujets de plaidoiers ; & oppose aux cri-  
 tiques du P. Geoffroi des réponses raisonnables  
 & judicieuses, quoiqu'elles ne soient  
 pas toutes pleinement satisfaisantes, car il  
 est impossible de justifier entièrement l'ex-  
 trême prédilection de cet orateur pour l'an-  
 tithese, ainsi que son style sautillant & dé-  
 coupé.



*Secrétaire* en tant qu'homme, & *Secrétaire*  
 en tant que meuble, est le mot de la dernière  
 énigme, & *Charrue* celui des deux Charades.

*J'*Habite, cher lecteur, un globe sublunaire.

*Entouré d'atmosphère,*

*Et même d'un rempart*

*Naturel & sans art.*

*Voici, lecteur, à quoi me reconnoître :*

*Je viens au jour, même avant que de naître.*

**NOUVELLES**



## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE ( *le 26 Mars* ). Le peuple continue de demander à grands cris la guerre contre la Russie. Le corps des Janissaires va se compléter incessamment ; le divan fait faire à cet effet des recrues ; ce qui donne lieu à plusieurs excès parmi la population de cette capitale.

Alexandre Ypsilanti a fait son entrée à Jassy , en sa nouvelle qualité de hospodar de Moldavie. — Sahib-Gueray est toujours à Choczin ; la Porte lui a proposé de le faire conduire à Andrinople ; mais il a répondu qu'il préféreroit de rester en Moldavie. — Les nouvelles d'Egypte sont toujours fort incertaines.

TANGER ( *le 15 Mars* ). Tous les consuls ont reçu ordre du bacha de se rendre au château , un jour de la semaine dernière ; on leur y a montré 2 jeunes chevaux , 2 mulets & 4 levriers , que l'Empereur de Maroc destine en présent au Roi de Naples. On leur montra en même tems 4 casserolles d'argent , pesant environ 50 livres ; le bacha les fit remettre au consul d'Espagne , avec une lettre de Sa M. Marocaine à Sa M. Catholique. Le consul espagnol reçut ordre en même

tems de faire faire 4 casserolles d'or mâssif parfaitement semblables ; l'Empereur de Maroc entend sans doute, que le Roi d'Espagne lui en fera cadeau & qu'il paie cette petite fantaisie. Le consul d'Espagne reçut aussi 50 mille pieces fortes en or, avec ordre de les faire remettre au consul de France à Cadix, qui doit les faire passer au Levant.

## P O L O G N E.

VARSOVIE ( *le 17 Avril* ). Les dernières lettres, que nous avons reçues de Kiow, nous ont confirmé l'agréable nouvelle, que le Roi est parfaitement rétabli du rhume, accompagné d'une forte toux, que lui avoient causé les fatigues du voïage, & le froid, qu'il y a souvent éprouvé, étant obligé de faire une partie du chemin à pied, à cause des routes absolument gâtées par les glaces & la pluie. La réception, que lui a fait l'Impératrice de Russie, a été à tous égards conforme aux sentimens d'amitié, dont elle l'honore ; & entre autres preuves, qu'elle lui en a données, est la franchise de tous droits, accordée aux productions polonoïses, qui passeront par le port de Cherfon. La présence de deux Souverains à Kiow, & l'attente d'y voir arriver un troisieme, y ont attiré un très-grand nombre de noblesse, non-seulement polonoïse ou russe, mais aussi étrangere : l'on y compte entre autres, trois Grands-d'Espagne, qui sont les princes de Ligne, de Nassau, & de Belmonte. Au milieu d'une cour aussi brillante,

lante, il se donne chaque jour des fêtes nouvelles : entre autres le 19 Mars, jour dont l'Empereur porte le nom, le comte de Cobenzl, son ambassadeur, le célébra avec beaucoup de magnificence ; & il le termina par un bal des plus splendides, que l'Impératrice honora de sa présence, & où le concours de seigneurs & dames de différentes nations fut si nombreux, que les domestiques ne purent y suffire, & que des Russes furent employés pour ce service. Quoique la cherté de toute espece de vivres & de commodités augmente chaque jour, elle ne diminue en rien la consommation journaliere d'un si grand nombre de personnes du premier rang, peu accoutumées à se passer des objets de luxe ou de simple agrément. L'on assure, que l'Impératrice a chargé Madame la comtesse Branicka, épouse du grand-général de ce nom & niece du prince Potemkin, du soin d'approvisionner sa table à raison de 5000 roubles par jour. Cependant la disette n'est pas le seul désagrément, qui empêche, que la joie & la satisfaction ne soient pures & complètes à Kiow. L'on avoit remarqué depuis bien du tems, que le feld-maréchal comte de Romanzow, vivant éloigné de la cour, n'étoit pas fort lié avec le prince Potemkin. Le séjour de l'Impératrice dans la province, dont le premier de ces seigneurs a le gouvernement, les aiant rassemblés tous les deux à Kiow, l'on croit avoir remarqué des traces de la méfintelligence, qu'on leur suppose : & l'on prétend, que le comte de Romanzow se plaint

de la destitution de plusieurs anciens officiers, dont il connoît le mérite, & qui ont été remplacés par des jeunes gens, estimés, il est vrai, peut-être à juste titre, par le prince Potemkin, mais qui manquent encore d'expérience & de réputation militaire. Une seconde circonstance de la même espece, c'est le refroidissement entre notre Roi & le prince Adam Czartoryski, qui s'est rendu à Kiow avec les autres chefs du parti opposé à notre Monarque. Sa Majesté, qui a déjà donné à la dernière diète une preuve de son amour pour la paix, a comblé la mesure en se détournant expressément de sa route, pour aller voir le prince Czartoryski à Pulaw ; mais celui-ci ne s'y trouvoit pas, lorsque le Roi passa dans les environs : il avoit déjà pris les devants pour Kiow. Nous ne garantissons pas les projets, qu'on lui attribue, ni les rapports répandus au sujet de la réponse, que lui a fait l'Impératrice. Des intérêts majeurs semblent occuper aujourd'hui cette Souveraine, si l'on en doit juger par le nombre d'express, qui arrivent à Kiow, & qui en partent tous les jours. Les avis qu'on a reçus, touchant les dispositions de la Porte, n'ont point apporté de changement à celles de notre cabinet. L'époque approche sans doute, où elles pourront se développer.

Des lettres de Pétersbourg annoncent que, par ordre de l'amirauté, 15 vaisseaux de ligne & 6 frégates doivent incessamment être prêts à mettre à la voile ; ils formeront trois divisions, dont la première sera commandée par

le vice-amiral Borissoff, les deux autres par les vice-amiraux Suchhotin & Spiridoff.

## E S P A G N E.

MADRID (le 10 Avril). Les lettres d'Alicante portent, que le comte d'Expilly y est arrivé, à bord d'un de nos bâtimens; mais aiant, pour le surveiller, une garde de 15 Algériens. Le Dey le renvoie ainsi escorté, afin qu'il n'échappe pas au châtement qu'il veut que le Roi lui fasse subir, pour avoir abusé de la confiance que le Dey lui avoit accordée. Le Dey l'accuse de plusieurs infidélités, entre autres, d'avoir substitué des pierres fausses aux diamans &c, que Sa M. Catholique lui avoit envoiées en présent. Dans la lettre que le Dey écrit à ce sujet au Roi, il dit que, si les égards qu'il a pour Sa M. ne l'avoient retenu, il auroit immédiatement fait trancher la tête au susdit ministre; mais qu'il espere que, l'ayant renvoié prisonnier en Espagne, Sa M. lui accordera une satisfaction proportionnée à l'offense. Il est affligeant que nos efforts contre ce fameux repaire de pirates n'aient pas eu de succès; ils auroient prévenu ces humiliantes tracasseries; & auroient enfin assuré le commerce, la liberté & la vie des sujets du Roi. Quelle différence du tems où nous vivons d'avec celui que la fausse philosophie prend à tâche de déprimer & de flétrir! On voïoit alors un évêque avec les seuls revenus de son église, foudoier une petite armée, se mettre à la tête, emporter Alger,

Tunis, Oran & toute la côte d'Afrique. O Ximenés, que votre nom doit être cher à l'Espagne, vous avez fait plus pour elle que tous les Rois, & ce qu'elle a été depuis vous, c'est à vous qu'elle l'a dû! — Une lettre écrite récemment d'Alger nous fait encore plus vivement sentir l'insolence de ces pirates.

„ Notre Dey, y est-il dit, a envoyé un officier de confiance à Smyrne, pour y faire  
 „ de nouvelles recrues & pour les conduire  
 „ ici; cet officier s'est embarqué sur un navire anglois. La chambre de commerce de  
 „ Marseille a envoyé son tribut annuel au  
 „ Dey; les Marseillois & même les Puissances de l'Europe donnent à ces envois le  
 „ faux nom de *présens*: un présent suppose le don gratuit & libre d'une chose quelconque; or ce n'est pas ici le cas; les  
 „ Puissances de l'Europe se passeroient bien, si elles le pouvoient avec sûreté, de faire  
 „ annuellement des envois à pure perte, en faveur des Barbaresques, qui même les refusent lorsqu'ils ne sont pas à leur goût,  
 „ menacent si on se refuse de leur envoyer  
 „ précisément ce qu'ils desirent. Ce n'est donc plus un présent qu'on leur fait, c'est  
 „ un tribut qu'on leur paie. „ En effet, il faut convenir que ces mous barbares africains sont devenus nos maîtres.

Nos biens sont enlevés; nos freres sont esclaves:  
 Et lorsque ces tyrans nous forgent des entraves,  
 L'Europe a les bras joints & baisse un front se-

rein...

L'empire de la mer est donc leur apanage?...  
 Qui des Rois qu'il outrage  
 Exige des tributs, en est le Souverain.

## S U E D E.

STOCKHOLM ( *le 18 Avril* ). Quoiqu'on eut dit que le Roi ne feroit plus le voïage d'Upsal , Sa M. néanmoins y en a fait un , qui , à la vérité , n'a duré que peu de jours. On parle d'un arrangement nouveau à faire dans la maniere de vóter au sénat : on assure que le Roi aura la nomination de trois conseillers-d'état , qui remplaceront les trois qui sont nommés par le sénat même.

Madame la duchesse douairiere de Sudermanie , née princesse de Hesse-Cassel , est morte depuis peu : la cour a pris le deuil à cette occasion selon l'étiquette ordinaire.

## D A N E M A R C K.

COPPENHAGUE ( *le 16 Avril* ). Le grand-duc de Russie aiant cédé en 1773 , au Roi de Danemarck , le duché de Holstein & toutes ses prétentions sur le Schlefwich , la cour de Vienne réclama les lots & ventes de cette cession , & les fixa à la somme de 140 mille florins d'Empire. Le gouvernement aiant trouvé cette somme exorbitante , refusa de la paier , & l'affaire fut mise en négociation ; cette négociation a traîné jusqu'aujourd'hui ; elle vient d'être terminée ; on est convenu que le Roi de Danemarck , en sa qualité de duc de Holstein , recevra l'investiture du duché par l'Empereur , & lui paiera la somme de 40,000 florins seulement. Le prince

d'Eutin , administrateur des duchés d'Oldenbourg & de Delmenhorst , recevra aussi l'investiture de l'Empereur , & paiera 10,000 florins ; c'est la cour de Russie , qui a fait l'office de médiatrice entre celle de Vienne & la nôtre ; & c'est au moien de cette puissante médiation , que le tout a été arrangé au gré des parties.

Depuis plusieurs mois , il avoit été nommé une commission , pour rechercher soigneusement , s'il convenoit au bien public , que les païsans danois fussent mis en possession d'une liberté plus étendue. Le rapport étoit prêt , & il étoit en faveur des païsans. Le gouvernement a fait signifier un ordre aux membres de cette commission , pour qu'ils eussent à différer leur rapport , jusqu'à nouvel ordre. M<sup>r</sup>. Erixen , un des conseillers de conférence de Sa M. , protecteur déclaré de la liberté civile , & l'avocat le plus zélé de la cause des païsans , a été la victime volontaire de son zele : revenant à son hôtel , il y a quelques jours , & se trouvant sur le pont qu'il faut passer entre Copenhague & Christianshave , il ordonna au cocher d'arrêter : étant descendu de son carrosse , il s'achemina vers le parapet , où étant arrivé , il se précipita dans la riviere. On lui donna les secours les plus prompts ; il fut retiré de l'eau presque dans le moment même ; mais il mourut dans peu de minutes , après avoir été porté dans la maison la plus voisine. Cet accident a fait croire , qu'il y avoit dans la poursuite de cette affaire un enthousiasme qui tenoit du fanatisme , & dont on ne pouvoit rien espérer de bien salutaire. La

cour paroît se persuader que plus de liberté ne convient pas aux païsans. Il est certain que c'est un don dont il faut savoir user, & que souvent il a les effets d'un glaive dans la main d'un enfant ou d'un furieux \*. Mais il faut convenir que dans bien des païs la condition des païsans est au dessous de ce qu'elle devoit être au jugement de la religion & de l'humanité. On est justement étonné de ce grand nombre d'écrits sur l'esclavage des Nègres, quand on songe qu'il y a en Europe des Chrétiens, des cultivateurs honnêtes & utiles qui ne sont pas mieux traités. Voici ce qu'une relation toute récente d'un voyageur qui ne paroît point exagérer (a) nous apprend des païsans de la

---

(a) *Observations d'un voyageur sur la Russie, la Finlande, la Livonie, la Curlande & la Prusse. Par Abel Burja à Maestricht, chez du Four; à Liege chez Lemarié. 1787.* L'auteur n'est pas exempt d'erreurs & de petites préventions à la mode, & cependant beaucoup plus raisonnable que la plupart des conteurs & raisonneurs modernes. On trouve à la p. 53 des réflexions bien sages contre l'éducation molle & lâche de ce siècle, & contre les faux principes sur lesquels ce système de corruption est fondé. En rendant raison du peu de succès qu'a eu l'établissement d'un corps de cadets en Russie, « c'est, dit-il, le trop » d'indulgence dans les chefs, & le peu de » sévérité dans la discipline : il est vrai que » ce n'est point la meilleure éducation que » celle qu'on donne à coups de plat d'épée ; » mais comme il ne se peut faire que parmi » une jeunesse si nombreuse, il ne se trouve » des têtes revêches & indociles, la sévérité » ne

Livonie. " Ces païsans sont accablés du plus dur esclavage : on les traite plus mal que des bêtes de femme : à la moindre faute,

---

" ne devrait pas être bannie : un seul mauvais sujet qu'on ne réprime pas suffisamment, peut corrompre toute une classe. Mais, dira-t-on, comment est-il possible qu'il y ait des polissons entre des jeunes gens qui depuis l'âge de six ans ont été sous une inspection continuelle ? Je réponds premièrement qu'avant l'âge de six ans, un enfant peut déjà avoir été gâté (*bien certainement, & même beaucoup plutôt, & plus tôt que ne peuvent le croire des gens qui n'ont pas étudié la première enfance*) ; & secondement ; je nie que tous les hommes soient naturellement disposés au bien : il y en a qui, de quelque manière qu'on les élève, n'aimeront jamais que le désœuvrement, l'espièglerie & le désordre ; & ce sont ceux-là qu'il faut tenir en bride, de peur qu'ils ne gâtent leurs camarades. L'expérience parle en ma faveur. Entre six cents cadets élevés tous de la même manière depuis l'âge de six ans, j'ai vu à peu-près autant de différence pour le caractère, que s'ils eussent été tous élevés séparément. Dire que tous les hommes sont naturellement égaux, naturellement bons, &c, c'est une assertion qui ne convient qu'à quelqu'un qui n'a jamais vu des enfans. Les hommes ne naissent pas plus égaux que les arbres de même espèce ; & de même que ceux-ci ne portent pas tous également de bon fruit, de même aussi les jeunes gens ne sont pas également propres ni aux sciences, ni aux belles actions ". L'auteur pouvoit ajouter, que les enfans du meilleur caractère ont des inclinations perverses plus ou moins prononcées, qu'il faut surveiller & fortement contredire dans leur premier développement. 1 JANV. 1784, p. 17.

„ ils font roués de coups: on les vend soit  
 „ un à un, soit par famille, comme des  
 „ troupeaux de bœufs. Un homme ou un  
 „ garçon coûte environ 40 écus, & une  
 „ femme ou fille 20 écus; les petits enfans  
 „ vont par-dessus le marché. Celui qui achete  
 „ de pareils esclaves, n'est obligé à rien à  
 „ leur égard: il peut les garder, les donner,  
 „ les vendre, les marier ou les laisser dans  
 „ le célibat, comme bon lui semble. Si, ou-  
 „ tre la nourriture & l'habillement, il juge  
 „ à propos de leur donner quelques sols d'ar-  
 „ gent, c'est un pur effet de sa miséricorde.  
 „ Il suffit d'avoir un rang équivalent à celui  
 „ d'un officier militaire, pour être en droit  
 „ d'acheter des esclaves. Voilà donc en Eu-  
 „ rope un commerce semblable en petit à la  
 „ traite des Nègres en Afrique. Je connois  
 „ un honnête marchand de Wibourg en Fin-  
 „ lande, qui a souvent acheté des esclaves  
 „ livoniens, pour leur donner la liberté au  
 „ bout de quelque tems. Il mérite d'être  
 „ nommé: c'est M<sup>r</sup>. André Janisch. „

## I T A L I E.

ROME (le 15 *Avril*). Une estafette  
 expédiée de la cour de Naples au St.-Pere,  
 2, dit-on, apporté enfin le concordat si  
 longtems attendu entre les deux cours; mais  
 on ne dit pas encore quelles en font les con-  
 ditions. — Le R. P. Mamachi, maître  
 du sacré palais, va faire publier, en 2 to-  
 mes, un ouvrage latin, ayant pour titre:

*Réponse au livre : Qu'est-ce que le Pape ?*  
L'ouvrage est solide , mais on est fâché que le savant auteur ait employé deux volumes de raisonnemens & d'autorités à prouver une vérité aussi ancienne & aussi généralement reçue parmi les Catholiques que la primauté & la juridiction du Pape. Il a cru sans doute qu'il falloit réfuter en détail toutes les erreurs , impostures & falsifications du brochuraire. Mais elles se trouvent déjà réfutées dans les nombreuses réfutations des ouvrages , où Eybel a compilé sa petite rapsodie.

On apprend de Florence , que comme le tems fixé pour la convocation du synode national approche , tous les archevêques & évêques du Grand-Duché y sont arrivés pour cet objet. Ils ont leurs quartiers dans différens couvens de cette capitale. L'évêque de Pistoie fait tous ses efforts pour gagner des partisans , mais jusqu'ici il paroît qu'il n'y a que l'évêque de Colle qui soit disposé à entrer dans ses sentimens. Quoique les actes du prétendu concile restent toujours supprimés par ordre du Grand-Duc , il en a transpiré des articles qui ont mis au jour la manière de penser de ce prélat. On assure que les prétendus actes ont été rédigés à Paris par les Bénédictins de la rue des Blancs-Manteaux , tout ainsi que ceux du conciliabule d'Utrecht en 1763 (a) , & on s'attend à

---

(a) Cette anecdote est très-certaine. Un voyageur de ma connoissance , étant à Utrecht,  
en

15. Mai 1787.

123

voir publier ces actes en France ou en Hollande, malgré l'ordre du Grand-Duc. Plusieurs curés & deux chanoines de la cathédrale, ont protesté contre ces actes, que l'évêque a fait passer faussement comme aiant été unanimement acceptés.

NAPLES (le 17 Avril). Mgr. Caleppi, que les gazettes étrangères ont dit être retourné à Rome, est toujours ici, & reçoit le meilleur accueil à la cour. — Le chevalier D. Gaëtano Filangieri, auteur d'un livre sur la législation, a été fait conseiller du conseil suprême des finances. Bien des personnes ont applaudi à cet ouvrage, quoiqu'on y remarque bien des inexactitudes & des incohérences qui ne lui assureront pas les suffrages des gens qui aiment un ensemble bien uni & bien conséquent : avantage qu'on auroit tort de chercher chez des écrivains

---

en 1765, alla chez un imprimeur de cette ville, & lui demanda un exemplaire du concile, qui faisoit alors beaucoup de bruit. L'imprimeur lui répondit « qu'il n'en avoit plus, que pour  
» en avoir, il n'avoit qu'à s'adresser à Pierre  
» Simon à Paris, imprimeur du parlement,  
» que c'étoit lui qui l'avoit imprimé, que ce  
» concile avoit été fabriqué à Paris, que lorsque  
» les exemplaires furent tirés, l'on en avoit  
» envoyé un certain nombre à Utrecht, & que  
» les soi-disant Pères du concile avoient tenu  
» quelques séances pour lire les actes du con-  
» cile, qui devoit passer sous leur nom, mais  
» qu'il ne croioit pas qu'ils eussent été assem-  
» blés assez longtems, pour lire le volume  
» en entier. »

vains qui ont besoin de dissimuler leurs principes par un style diffus & embarrassé. Tel est le cas de M<sup>r</sup>. F. qui malgré tous ses ménagemens pour les principes solides & généralement reçus, laisse entrevoir des vues qui ne sont pas dissimulées avec assez d'art pour surprendre la vigilance des sages (a). Il est dit dans la préface qu'on a fait cinq éditions de cet ouvrage, & qu'il jouit de l'approbation du public : argument très-équivoque de sa bonté, sur-tout dans le tems où nous sommes. (b)

CAGLIARI (le 12 Mars). Il y a actuellement dans les prisons de cette ville un abominable antropophage qui ne tardera pas de recevoir la punition de sa barbarie. C'est un païsan d'Uristano qui avoit l'affreuse coutume d'attirer les enfans dans sa cabane avec des friandises, de les égorger & de se nourrir de leur chair qu'il conservoit dans le sel & avec laquelle il traitoit même ses voisins. On a découvert que ce monstre a immolé tout récemment 13 enfans, dont les parens sont inconsolables.

(a) Nous avons rendu compte de cet ouvrage, ci-dessus p. 81; & nous y reviendrons encore l'ordinaire suivant.

(b) Démonstration de cette assertion : *cet ouvrage est généralement applaudi, donc il ne vaut rien*, 15 Sept. 1778, p. 107 & suiv. — 15 Janv. 1781, p. 106. — Vains sophismes contre cette évidente vérité, *ibid.* p. 109. — 1<sup>er</sup> Janv. 1779, p. 29. — 1 Sept. 1780, p. 19.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 26 *Avril*). Depuis quelque tems on débitoit ici, qu'il étoit survenu quelque accident extraordinaire, & de nature à troubler l'harmonie entre les cours de Londres & de Paris. On s'accordoit en général en ce que le foier de cette méfintelligence devoit exister dans les Indes-orientales ; mais on ne convenoit pas de l'événement. Actuellement on a reçu des éclairciffemens positifs à ce sujet. On apprend, que le gouverneur anglois de Bombay a pris possession de la petite isle appellée Don-Diego-Garcia, & que cette occupation a donné de l'ombrage à la cour de France, à cause de sa proximité des isles Maurice & Bourbon. On dit ici, que Don-Diego est située à 200 lieues Nord-Est de ces isles, & qu'il n'y a pas eu d'autre prise de possession, sinon que le feu comte de Bussy avoit permis à une famille françoise & à quelques Nègres d'y résider, moins pour former un établissement, que pour déterminer à qui elle appartenoit. Cependant le gouvernement de Bengale, trouvant cette place extrêmement commode pour servir de lieu de carénage & de rafraichissement, a cru pouvoir la faire occuper. La cour de France exige, qu'il soit expédié des ordres, pour évacuer immédiatement cette place. Il ne paroît pas, qu'on attache ici assez d'importance à cette possession, pour risquer une rupture : d'ailleurs il y a des principes établis univérsellement sur le droit

de propriété dans ces sortes de cas : & le système actuel du ministère britannique n'est ni de mépriser ce droit , ni de provoquer une Puissance , avec laquelle il est sur le point de se lier par les relations importantes de commerce. On croit même , qu'outre le traité , actuellement conclu , il sera formé entre les deux Etats une convention particulière , pour déterminer les intérêts des deux nations dans l'Inde , de manière à prévenir toute semence future de division. On sait du moins , que ce léger nuage ne portera aucune atteinte à l'exécution du traité de commerce. Déjà le ministère françois a prévenu le cabinet de St. James , " qu'étant assuré , que tous les obstacles „ à la confirmation de cet arrangement étoient „ levés , il ne tarderoit pas à envoyer des „ ordres à tous les ports de France , pour „ annoncer que les dispositions en étoient en „ pleine activité „. En Angleterre on fixe déjà le 10 Mai pour mettre en exécution le tarif du même traité. M<sup>r</sup>. le comte d'Adhemar , ambassadeur de Sa M. Très-Chrétienne , a de fréquentes conférences avec les ministres ; & l'on ne doute pas , qu'il ne travaille principalement à l'applanissement entier de cet objet intéressant. En Irlande les délibérations parlementaires ne vont pas avec moins de succès sur cette matière. Le 10 de ce mois , le vice-roi y donna le consentement royal au bil " pour mettre „ à effet le tarif du traité de commerce avec „ la France „. A ces nouvelles on ajoute une circonstance , propre également à raffermir l'union entre la Grande-Bretagne & la France.

15. Mai 1787.

127

Ces deux royaumes ont le plus grand intérêt à la conservation de leur influence & de leur commerce dans les Echelles du Levant. La balance mercantile à cet égard pourroit changer totalement, si la Russie faisoit des progrès ultérieurs sur la Puissance ottomane. En conséquence on assure, que le cabinet de Versailles, voulant prévenir une révolution aussi dangereuse, a proposé à Sa Maj. Britannique  
" d'agir de concert dans cette circonstance ,  
" & qu'il a sollicité son intervention , pour  
" engager la cour de Pétersbourg à ne pas  
" pousser plus loin ses projets de conquête &  
" d'agrandissement de ce côté-là. „

On vient d'arrêter l'exécution d'un grand nombre d'ordres pour l'embarquement des marchandises destinées pour les marchés du printems, à Ostende, & plusieurs autres villes de la Flandre autrichienne. L'édit de la cour de Vienne, qui prohibe de la manière la plus forte, l'importation des articles que l'on envoioit annuellement d'ici, aiant été publié dans tous les Etats de la Maison d'Autriche, cette branche considérable de notre commerce est entièrement perdue pour nous, au grand regret de nos manufactures.

La fuite du Sr. Cagliostro d'Angleterre est certaine. Il a dépouillé sa malheureuse femme de tous ses bijoux & des diamans dont on lui avoit fait présent; il lui a enlevé jusqu'à sa montre; & Son Altesse Trébisondine est partie, sans paier les gages de son valet. S'étant d'abord enfui de sa maison, Cagliostro s'est tenu caché à Hammersmith, pendant

*II. Part.*

I

quelques jours , chez le S<sup>r</sup>. L... , peintre connu & estimé , qui sans doute ignoroit quel étoit l'homme qu'il avoit reçu chez lui. C'est dans sa retraite qu'il a joué la dernière scène de son rôle en Angleterre ; cette scène a amené la catastrophe ; la farce est finie , & le rideau est enfin tombé. Signalement du S<sup>r</sup>. de Cagliostro. *Joseph Balsamo , soi-disant Cagliostro , né à Palerme dans le royaume de Sicile , dans l'année 1743 , est un homme d'environ cinq pieds un pouce , d'une taille épaisse , qui a le cou gros & court , brun de figure , le front & la tête chauve , & qui a en général très-peu de cheveux , qu'il porte ordinairement frisés en rond , ou attachés en catogan. Il a l'œil noir & assez vif ; le nez gros & rond , & les lèvres épaisses ; il ouvre désagréablement la bouche en parlant , ce qu'il fait d'une manière aigre-forte avec un accent Calabrois très-marqué quand il parle italien ; c'est la seule langue qu'il entende passablement. Il s'énonce en françois dans un baragouin presque inintelligible.*

La meute de M<sup>r</sup>. Charles Crymble , poursuivoit samedi dernier un lièvre dans le voisinage de Bally-Clare , lorsqu'un aigle fondit subitement sur le pauvre animal , & l'emporta en l'air à perte de vue. Quelque tems après les chiens firent lever un autre lièvre , que l'aigle emporta de la même manière , avec cette différence qu'on ne vit aucune trace du premier , & que le second tomba à quelques centaines de pas prequ'entièrement dépouillé

15. Mai 1787.

129

de sa peau , & aiant la gorge coupée , & les entrailles hors du corps. (a)

Le fameux combat à coups de poings entre le Juif Mendoza , & le boucher de Bath , eut lieu mardi dernier à Barnet , dans l'endroit où se faisoient autrefois les courses. Son A. R. le prince de Galles , & plusieurs seigneurs de la cour y ont paru un moment. La foule des spectateurs étoit innombrable. Le combat dura 31 minutes , & se décida en faveur du Juif. Son antagoniste fut si maltraité par les coups qu'il reçut , qu'on fut obligé de l'emporter. Après ce premier combat , il y en eut un second qui procura un nouveau plaisir aux amateurs de ce noble exercice , & qui dura trois quarts d'heure. Pendant celui-ci les paris varierent à chaque coup. Celui des athletes du second combat , qui remporta la victoire , en fut quitte pour un œil. — Ce genre d'escrime est toujours cultivé avec soin dans cette isle. Un des plus fameux professeurs de l'art , nommé Humphries , aiant été dernièrement terrassé par un de ses élèves , cacha son ressentiment & son intention , & lui proposa un autre tour de main ; mais l'élève plus rusé que son maître , refusa cette offre obligeante en lui disant : *si mon intention avoit été de recevoir d'autres leçons de vous , je ne me serois*

---

(a) Leur force va jusqu'à enlever des moutons & des enfans de 6 à 7 ans , 15 Avril 1784 , p. 587.

pas donné le plaisir de vous abattre pour prendre congé.

On conduisoit dernièrement trois scélérats accusés de meurtre , de la prison à la salle de justice de Kingston , pour y être jugés. Un d'eux enleva le chapeau de dessus la tête d'une personne qui les regardoit passer , en jurant , & lui disant : *Pourquoi me regardez-vous , avant qu'il en soit tems ? Venez lundi , & vous me verrez pendu , droit comme une livre de chandelles.* Cette indifférence pour une mort ignominieuse , est la marque la plus certaine de la dépravation des mœurs du bas peuple.

*Extrait d'une lettre de Calcutta le 12 Octobre 1786.* “ L'événement dont je vais vous faire part démontre que le tygre ne fuit pas toujours à l'approche du feu (a). Un

(a) Il paroît que toutes les bêtes sauvages ont peur du feu comme d'une chose insolite , dont la vue & l'impression sur-tout doit les étonner & les épouvanter. Mais je n'ai vu nulle part que ce fût une propriété particulière au tygre ; on l'attribue plus ordinairement au lion. Où nous lisons dans la Vulgate : *Sicut fuit cera a facie ignis* , quelques anciennes versions portent : *Sicut fugit leo a facie ignis* ; ce qui semble plus assorti au contexte , & mieux rendre la pensée du Psalmiste. — On regarde ordinairement le tygre comme le seul animal qui ne puisse être apprivoisé. *Le tygre , dit Mr. de Buffon , est peut-être le seul des animaux , dont on ne puisse fléchir le naturel.* ( H. N. tom. 9. p. 15. ). Cependant les Hongrois m'ont raconté une anecdote du prince Ragotzki , qui fut longtems défendu par son tygre ,

petit navire de Ganjan aiant eu une traversée plus longue qu'on ne s'y étoit attendu, manqua d'eau & de provisions. Etant près de l'isle de Saugar, six Européens se rendirent à terre pour aller à la recherche de provisions fraîches. Aiant trouvé des cocos, ils s'engagerent un peu avant dans l'isle pour en ramasser. La nuit étant venue, & le navire étant à quelque distance, ces six personnes crurent qu'elles pouvoient passer la nuit dans une vieille pagode qu'elles trouverent sur leur chemin, au lieu de retourner à bord. Elles allumerent un grand feu à l'entrée & convinrent que deux d'entre elles

tygre, contre des gens envoiés par l'Empereur pour le saisir. *Les Persans*, dit Tavernier, ont une certaine bête appelée *Once* (vraie espèce de tygre) qui est fort douce & fort privée.

Edit. de Rouen 1713, t. 2, p. 26.

— On lit dans le *Voyage de Chardin en Perse*; « Pour les grandes chasses on se sert de bêtes féroces, dressées à chasser, lions, léopards, tygres, pantheres, onces... J'ai vu de ces chasses en Hircanie, en 1666 ». Mr. de Buffon lui-même cite tout cela, tom. 9, p. 164. Il est vrai qu'il ne paroît reconnoître pour vrai tygre que ce qu'il appelle *la grande panthere*; mais il est difficile de faire un résultat bien net de ce qu'il differte là-dessus.

Amst. 1714, t. 2, p. 332.

— L'Empereur Léopold avoit deux léopards, dressés à la chasse: il montoit en croupe derrière leurs instituteurs. Karoli, chef des Mécontents, après avoir détruit la ménagerie en 1703, s'en fit une pelisse. Voyez le continuateur d'Istuanfi, p. 644, édit. de Cologne, 1724.... Il paroît par tout cela qu'on peut aussi dire des bêtes:

*Nemo aded ferus est, qui non mitescere possit.*

feroient à leur tour la garde pendant la nuit, & donneroient l'alarme en cas de danger ; précaution que la solitude du lieu leur fit regarder comme nécessaire. Le sort tomba sur un orfèvre & graveur de cette ville qui se trouvoit avec eux. Dans le milieu de la nuit, un tygre s'approcha & s'élança, en sautant par dessus le feu, sur ce malheureux jeune homme. Cet animal féroce donna de la tête contre le mur de la pagode, ce qui les renversa l'un & l'autre, ils roulerent sur le feu deux ou trois fois sans que le tygre lâchât prise. Dans la matinée, ses compagnons trouverent à quelque distance, les os des cuisses & des jambes de cette malheureuse victime entièrement dépouillés de leur chair .. — Une personne digne de foi, qui revient du Cap, raconte d'un tygre le trait suivant. " Dans le mois de Mars dernier un trompette hollandois revenoit au Cap dans la nuit. Il avoit assisté à une nœce près de Constantia, & s'y étoit enivré. Il s'endormit sur la route, & un tygre attiré par l'odeur, prit le trompette par le pan de son habit, & le traîna vers la montagne de la table. L'ivrogne s'étant éveillé sur ces entrefaites, sentit le danger où il se trouvoit, & voyant qu'il ne falloit pas délibérer, se mit à sonner de sa trompette qu'il portoit attachée à la boutonniere de son habit. L'animal effraïé d'entendre ce son aigu aussi près de lui, abandonna sa proie, & s'enfuit à toutes jambes .. — Ces anecdotes rappellent le courage & l'adresse que M<sup>r</sup>. le prince de Nassau a déployés dans une semblable

blable occasion. Ce guerrier , échappé aux flammes des batteries flottantes , & aux vagues du détroit de Gibraltar dans lequel il s'est vu obligé de se précipiter , avoit désiré connoître les côtes d'Afrique dont le siege de Gibraltar l'avoit approché si fort. Il se promenoit sur les rivages de cette côte avec M<sup>r</sup>. le chevalier de l'Oraison son ami. On les avoit avertis tous deux de ne point s'engager dans des prairies dont les herbages sont très-élevés , & qui receloient souvent des lions , mais sur-tout des tygres. Ces deux officiers ne savoient pas craindre. Ils s'engagent tranquillement à cheval dans des herbes qui cachoient leurs chevaux jusqu'à la croupe , lorsque tout-à-coup s'élance un tygre sur celle du cheval que montoit M<sup>r</sup>. le chevalier de l'Oraison. L'effort & les ongles du tygre avoient déjà fait accroupir le cheval sur ses jambes de derriere. Le tygre ouvroit la gueule pour dévorer la tête de M<sup>r</sup>. de l'Oraison , lorsque M<sup>r</sup>. le prince de Nassau qui pendant ce court intervalle avoit pris & bandé sa carabine , met en joue , ajuste , & fait sauter la mâchoire inférieure du tygre. Cette scene effrayante a été consacrée dans un superbe tableau par l'inimitable peintre en batailles de M<sup>r</sup>. le prince de Condé. Tout saïsît dans ce tableau. Le peintre a profité avec adresse des mêmes habits qu'avoit chacun des athletes dans ce terrible moment. On n'avoit pas manqué de lui fournir sur-tout l'habit de Monsieur le Tygre.

Extrait

Extrait d'une lettre de Jersey, du 19 Mars. Je me rendis hier à cheval à la baie de St. Owen, pour y voir plusieurs arbres qui ont été découverts dernièrement sous l'eau. Ils sont en si grand nombre, qu'il semble que c'est une forêt qui a été renversée & engloutie. Il s'en trouve dans un espace de terrain de plusieurs arpens qui forme la plage, mais ils paroissent s'étendre bien avant dans la mer. Plusieurs de ces arbres sont entiers & ont au-delà de 40 pieds de longueur. La preuve qu'ils ont crû dans cet endroit est évidente, puisque leurs racines sont adhérentes à la terre. Ce qui rend cette découverte plus surprenante, c'est que dans l'espace de plusieurs milles autour de cette baie, la surface du sol est entièrement couverte de sable à une très-grande épaisseur, & que l'on n'y voit pas un seul arbrisseau. (a)

## A L L E M A G N E.

VIENNE (le 24 Avril). Par les avis, que l'on reçoit touchant le voiage de l'Empereur, l'on voit que Sa M. le continue avec célérité; mais que néanmoins elle fait dans les

---

(a) Qu'on explique cela par cette mer universelle dont les faiseurs de systèmes couvrent le globe durant des siècles, & par le décroissement de laquelle ils prétendent rendre compte de tout ce que présente l'état intérieur & extérieur de la terre! Comment la forêt dont il est parlé ici, a-t-elle pu croître sous les eaux, comment y a-t-elle été ensuite renversée & engloutie? Il faudra bien des volcans, des tremblemens de terre, & bien d'arbitraires suppositions pour suppléer à l'océan universel. Dans la théorie du déluge, de tels phénomènes sont inévitables, & s'expliquent très-naturellement. i Sept. 1786, p. 65. — Exam. des Epoq. p. 102 & 170, ou n. 86 & 135.

principaux endroits assez de séjour, pour s'assurer par son propre examen de l'exécution de ses ordonnances. Arrivée à Olmutz le 12 à 8 heures du soir, elle se rendit le lendemain matin au couvent de Hradisch, où le séminaire-général se trouve actuellement établi. Près de Brody il a été rassemblé un corps d'environ 9 mille hommes de troupes; & de-là le Monarque fera toujours accompagné, à ce que l'on apprend, d'une escorte de 100 hussars. Pendant son absence le chancelier prince de Kaunitz est chargé du manieient des affaires, Sa Maj. ne s'étant réservé que celles qui seroient d'une extrême importance. — Outre les différentes personnes de distinction tant de Vienne que de l'étranger qui se rendent à Cherson, le marquis del Gallo, ambassadeur de Naples près de notre cour, doit aussi partir la semaine prochaine pour la Crimée, afin d'y arrêter avec les deux cours impériales, au nom de son Souverain, d'importantes liaisons de commerce, & d'y établir le nouveau consul napolitain, ainsi que quelques comptoirs.

L'on fait à présent à quoi s'en tenir relativement aux demandes, que la Russie a formées & présentées à la Porte : elles consistent dans les articles, que voici.

*I. Que la Porte reconnoîtroit comme dépendans & sujets de l'Empire russe les habitans de la Georgie, dont le prince Heraclius est le chef.*

*II. Que la Porte s'engageroit à faire cesser les hostilités des Tartares Lesghis & Abasas.*

*III. Que les différens, qui s'étoient élevés*

par rapport aux mines de sel entre le gouvernement d'Oczakow près du Borysthène & le gouvernement russe de Kinburn, situé à la pointe de la presqu'Isle de Crimée, seroient applanis.

IV. Que le ministère turc ne s'opposeroit plus à l'établissement d'un consul russe à Varna du côté de l'embouchure du Danube.

V. Que l'Empire ottoman s'expliqueroit sur les raisons, qui le portoient à des armemens si considérables, tant sur terre que sur mer.

VI. Que le ministère mettroit fin aux vexations des provinces de Moldavie & de Valachie, auxquelles le changement continuel de leurs Princes donne lieu.

A ces demandes la Porte a répondu le 15 Février, article par article, de la manière suivante.

I. Que les Georgiens ont été de tout tems considérés comme dépendans & tributaires de l'Empire ottoman, & qu'il n'a jamais été question de la moindre dépendance à l'égard de la Russie; ce qui a été confirmé & démontré par l'article XXIII du traité de Kainardgi, sans qu'il ait été fait alors de la part de la Russie la moindre mention de cette prétendue dépendance.

II. Que le ministère ottoman avoit déjà déclaré plus d'une fois l'indépendance des Tartares Lesghis & Abasas, & que par conséquent le gouvernement turc n'avoit ni le pouvoir ni le droit de se comporter par rapport à leurs mouvemens différemment que des neutres.

III. Que les différens, survenus entre le gouvernement d'Oczakow & celui de Kinburn, n'étoient pas de nature à exiger une conférence ministérielle, & qu'ils pourroient facilement être applanis par un interprète russe & quelques ministres subalternes de la chancellerie turque.

IV. Que la Porte reconnoît en effet son obligation d'accorder l'établissement des consuls russes par-tout où leur commerce l'exigera; mais que par rapport à l'opposition de Varna, indépendamment de ce que cette Echelle ne peut être

d'aucune utilité quelconque pour le commerce de la Russie, de quelque nature qu'il puisse être, le gouvernement s'étoit déjà expliqué, il y a longtems, sur les raisons, qui occasionnent cette difficulté, qu'on devoit attribuer plutôt à la situation du lieu & au naturel de ses habitans, qui refusaient absolument l'admission d'un consul, qu'à une résistance opiniâtre à cette demande: qu'on avoit déjà communiqué à la cour de Russie toutes ces raisons; & que le ministère turc l'avoit même sollicitée de la manière la plus amicale de se desister de cette demande, & de choisir sur ces mêmes côtes, mais dans un autre endroit, un terrain pour l'établissement d'un consulat.

V. Qu'il n'étoit que très-naturel, que la Porte se mit dans le même état de défense que ses voisins; que cet armement ne devoit être le signe d'aucune conséquence, aussi longtems que les mouvemens de ses voisins ne troubleroit pas son repos.

VI. Qu'à l'égard des vexations dans la Wallachie & la Moldavie, la Porte avoit le plus grand intérêt qu'elles n'eussent pas lieu, & qu'au contraire le bon ordre y fût maintenu; qu'en conséquence elle ne négligeroit pas d'avoir soin des habitans de ces provinces.

BERLIN (le 21 Avril). Les bons offices de notre cour ont enfin effectué, que les difficultés, que paroïssoit devoir entraîner la prise de possession du païs de Buckembourg par les troupes de Landgravé de Hesse-Cassel, ont été applanies: & elle vient de l'annoncer au public dans les termes suivans.

“ Il est connu, qu'après la mort du comte Philippe-Ernest de Schauenbourg-Lippe, arrivée le 15 Février, le Landgrave de Hesse-Cassel fit occuper le 17 Février la ville de Buckembourg & tout le comté de Lippe-Schauenbourg par ses troupes, parce

qu'il regardoit ce païs comme un fief ouvert à la Maison de Hesse-Cassel, & que la capacité du jeune comte mineur de la Lippe à succéder dans les droits de la famille lui paroïssoit susceptible de contestation: il en est résulté les mouvemens connus dans l'Empire: & le directoire des Cercles du Bas-Rhin & de Westphalie a adressé des monitoires réitérés au Landgrave, auquel le conseil aulique de l'Empire a aussi envoïé des décrets, pour qu'il eût à évacuer le comté de la Lippe-Schauembourg: mais c'est principalement Sa M. Prussience, qui a pris cette affaire à cœur avec zele, tant en qualité de chef & de directeur du Cercle de Westphalie, que comme ami de l'illustre Maison de Hesse: & elle a employé ses bons offices près du Landgrave avec tant de succès, que ce prince, par une lettre qu'il a écrite à Sa Majesté, en date du 16 Avril, lui a déclaré, " qu'il avoit donné ordre à son  
 „ lieutenant-général de Lofsberg de retirer  
 „ sur le champ toutes ses troupes de la par-  
 „ tie du comté de Schauembourg, qu'il avoit  
 „ fait occuper, avec réserve de tous ses  
 „ droits „. Ainsi cet événement important, qui avoit causé une si vive fermentation dans tout le corps germanique, & qui menaçoit d'avoir des suites, non-seulement très-désagréables dans leur principe, mais dont il étoit impossible de prévoir l'étendue, a été heureusement redressé par l'interposition patriotique de Sa Majesté; & l'affaire a été

*ramenée au train légalement prescrit dans l'Empire. „*

Le testament de la princesse Amélie a été ouvert, le 13 de ce mois. Son Alt. Roiale a institué le Roi son héritier universel. Elle legue au prince aîné de Prusse, son palais situé sous les arbres, & celui de la Frédé- richstadt au prince puîné; au prince Henri, deux bagues à brillans, & autant au prince Ferdinand, outre ses équipages: à l'église du Dôme, 20,000 rixd., & pareille somme au college de Joachim, ainsi qu'à la grande- maîtresse Mde. de Maupertuis. Toutes les personnes attachées à la cour de feu la prin- cesse conservent leurs appointemens à titre de rentes viagères: la vaisselle retombe à la cou- ronne. C'est le prince Ferdinand qui est nom- mé exécuteur de ce testament. La princesse Sophie Albertine de Suede reçoit l'abbaye va- cante de Quedlimbourg, dont elle étoit déjà coadjutrice, & Son A. R. ne tardera pas à se rendre dans sa nouvelle résidence. — L'élection de l'abbesse de Quedlimbourg souf- fre quelques difficultés, Son A. Roiale Mde. la princesse Amélie de Prusse, dernière ab- besse de Quedlimbourg, avoit fait choisir, pour sa coadjutrice, Madame la princesse roiale Albertine-Sophie de Suede, & celle-ci, par le fait même, paroît devoir lui succéder: il est incertain encore si cette succession aura lieu, & il s'éleve à ce sujet, un différent très-férieux. Les statuts de fondation de ce monastere portent formellement, " qu'il n'y „ a qu'une princesse allemande, qui puisse être

„ éligible en qualité d'abbesse „ : si on obtient une dispense de cette loi fondamentale en faveur de Mde. la princesse de Suede, il faudra au moins, que Son A. R. quitte sa patrie; car il est incontestable que l'abbesse de Quedlimbourg doit faire nécessairement sa résidence dans les Etats du Roi de Prusse, parce qu'elle en devient sujette, & qu'elle y doit dépenser les riches revenus de cette abbaie.

L'impression de tous les ouvrages du feu Roi, est annoncée dans toutes les gazettes & journaux de l'Empire. Un de ces journaux vient de publier des vers que ce Prince avoit composés quelques années avant sa mort, & qui n'étoient point encore connus.

SUR L'EXISTENCE DE DIEU.

*Undè ? Ubi ? Quò ?*

D'où viens-je ? où suis-je ? où vais-je ?  
 Je n'en fais rien. Montagne dit : Que fais-je ?  
 Et sur ce point, tout Docteur consulté  
 En peut bien dire autant sans vanité.  
 Mais, après tout, pourquoi donc le saurois-je ?  
 Moi, qui d'hier, dans l'Univers jetté,  
 Ne suis rien moins qu'un être nécessaire :  
 Cet Etre existe, a toujours existé.  
 Il en faut un, soit esprit, soit matière ;  
 Et ce point-là par nul n'est contesté.  
 Or moi, chétif, être très-limité,  
 Que tout étonne & convainc d'ignorance,  
 Malgré cela, je sens, je veux, je pense,  
 Je me propose un but en agissant ;  
 Voudriez-vous que l'Etre tout-puissant,  
 Auteur de tout & de mon existence,  
 N'eût aucun but, aucune volonté,  
 Tandis qu'il m'a donné l'intelligence ?  
 Qu'il n'en eût point, lui qui m'en a doté ?

Mais

Mais, dites-vous, & la peste & la guerre,  
 Les maux divers, physiques & moraux,  
 La faim, la soif, & la goutte & la pierre,  
 Du genre humain sont souvent les bourreaux;  
 Les ouragans, la grêle, le tonnerre,  
 Mille poisons, les affreux tremblemens,  
 Les tourbillons, les siphons, les volcans,  
 Tous ces fléaux, qui désolent la terre,  
 Sont ce les dons d'un pere à ses enfans ?

Loin d'accuser la divine sagesse,  
 De ton esprit reconnois la foiblesse,  
 Homme superbe, atome révolté !  
 Le Tout Puissant posa cette barriere  
 Pour contenir ta curiosité.  
 Peut-être il veut, par cette obscurité,  
 Humilier cette raison, trop fiere  
 D'avoir suivi quelque trait de lumiere  
 Qui lui montra par-fois la vérité.  
 Mais il manquoit à ta félicité,  
 Qu'il dévoilàt à ta foible paupiere,  
 De l'Univers la théorie entiere ;  
 Et pour te faire approuver ses décrets,  
 Dieu t'auroit dû révéler ses secrets !

D'où vient le mal ? Eh ! plus je l'examine,  
 Et moins je vois quelle est son origine.  
 Que s'ensuit-il ? sinon que mon esprit  
 Est, dans sa sphere, étroit & circonscrit.  
 Mais supposer qu'une aveugle matiere  
 De tout effet est la cause premiere,  
 A ma raison répugne & contredit  
 Ici l'absurde, & là l'inexplicable ;  
 Par deux écueils je me vois arrêté ;  
 Il faut opter : l'absurde est incroyable ;  
 Je m'en tiens donc à la difficulté,  
 En vous laissant à vous l'absurdité.

Il paroît que dans les derniers vers le Roi-poëte faisoit allusion au mot de Voltaire, qui disoit que *dans la croiance d'un Dieu il y avoit à la vérité des difficultés à résoudre, mais que l'athéisme ne présentoit que des absurdités à dévorer.* — Parmi les anecdotes qu'on raconte tous les jours de

ce Prince , on peut distinguer la suivante, " A la fin d'une de ses plus sanglantes batailles , il demandoit à ses officiers , qui à leur gré s'étoit montré le plus brave dans cette grande journée ? ... *Votre Majesté, Sire* , répondit-on ( comme il s'y attendoit bien ) d'une seule acclamation . . . *Vous vous trompez* , répondit le Roi , *c'est un fisre, auprès duquel j'ai bien passé vingt fois pendant le combat , & qui depuis la première décharge jusqu'à la dernière n'a cessé de souffler dans son turlututu. „*

RATISBONNE ( le 21 Avril ). Les seigneurs capitulaires de notre cathédrale s'étant assemblés hier , pour procéder à l'élection d'un évêque & prince , tous les suffrages se sont réunis en faveur de M<sup>r</sup>. le comte Maximilien-Procopé de Töring-Jettenbach , &c. , jusqu'ici official & visiteur-général du diocèse de Ratisbonne. Son A. est née le 28 Octobre 1739 , & le 3<sup>e</sup>. évêque-prince de la famille des comtes de Töring.

Les gens prévenus contre le congrès d'Ems , sont persuadés que cette assemblée qu'on appelle ici l'*Estaminet d'Ems* , aura un nouvel adverfaire dans le comte de Töring. — L'Électeur de Treves , en tant qu'évêque d'Ausbourg , vient aussi de se déclarer contre ce congrès , & a ordonné que dans le diocèse d'Ausbourg tout restât sur l'ancien pied. En conséquence il a demandé , comme ci-devant , à Rome les *facultates quinquennales* ; quoique relativement à son archevêché de Treves il ait cru devoir se conformer aux deux

deux métropolitains ses voisins. — L'ordonnance de l'Electeur Palatin contre les dépenses archiépiscopales ( dern. Journ. p. 57 ) porte aussi un coup violent à ce congrès, en ce qu'elle réproûve un de ses principaux arrangements. — L'évêque & le clergé de Liege ont écrit à l'Electeur de Cologne une lettre fortement motivée contre le congrès d'Ems; mais cette lettre n'est pas encore publique, comme celle de l'évêque de Spire à l'Empereur, qu'on a imprimée à Vienne & qui est conçue en ces termes :

S I R E

*C'est une chose notoire dans tout l'Empire, & sans doute déjà connue à Votre Majesté Impériale, que Mrs. les Archevêques ont tenu entr'eux un congrès, pour délibérer sur différentes réformes à introduire dans l'Eglise d'Allemagne. Plusieurs évêques très-respectables m'apprennent qu'aucun d'entr'eux n'a été averti ni consulté sur les objets qui s'y sont traités, & qu'on ne leur en a pas donné la moindre connoissance préalable. Il ne peut d'un autre côté échapper aux lumieres de Votre Majesté, combien les usurpations dont nous sommes menacés, dérogent aux droits épiscopaux, & par une conséquence naturelle, à la constitution de l'Empire, si intimement liée avec la constitution & la hiérarchie de l'Eglise germanique; vû sur-tout qu'il subsiste encore entre les évêques mêmes plusieurs différens, & que je suis en état de prouver combien mes droits épiscopaux (ceux-mêmes que les Archevêques font valoir con-*

tre la cour de Rome ) sont lésés par les nouveaux arrangemens. Il est vrai que Mrs. les Archevêques se proposent de soumettre leurs délibérations à Votre Majesté : mais comme le corps épiscopal n'y a eu aucune part , nous sommes convaincus que l'équité de Votre M. I. ne secondera pas ces sortes d'entreprises de la part des seuls Archevêques. Et dans tous les cas , nous espérons de votre justice , qu'avant de rien prononcer dans cette affaire, Votre Maj. daignera écouter les raisons & représentations de tous les évêques d'Allemagne. Je suis de Votre Majesté &c.

### P A Y S - B A S.

LA HAYE ( le 5 Mai ). Les villes d'Amsterdam & de Rotterdam ont démis les conseillers favorables au Parti Orange , & les ont remplacés par des Patriotes. Voici les dispositions actuelles des voix aux Etats-généraux : d'un côté , Gueldre , Zélande , Frise & Utrecht : de l'autre part , Hollande , Overysse & Groningue. La pluralité est , comme on voit , pour le prince , mais la province de Hollande donne une grande prépondérance au parti opposé.

ANVERS ( le 10 Mai ). En vertu d'une ordonnance du conseil de Brabant , il a été publié ici , le 26 du mois passé , une déclaration de l'Empereur , par laquelle il est ordonné aux sujets de Sa Majesté , qui naviguent sur mer , de ne porter d'autre pavillon

15. Mai 1787.

145

lon que celui d'Autriche, conforme au modèle que l'on en rend public, & de se défaire de tout autre dont ils pourroient s'être servi jusqu'à présent. Cette ordonnance aura son effet, un mois après sa publication; mais les capitaines des vaisseaux des sujets de ce pays, qui voudront se mettre en mer dans le tems fixé d'un mois, devront s'adresser d'abord après la publication de la présente, aux commissaires de l'amirauté d'Ostendé, Bruges, ou Nieuport; pour y obtenir provisionnellement la permission d'entrer en mer sous les pavillons dont ils ont fait usage, à condition toutefois, qu'ils devront avoir prêts, & porter les nouveaux, au plus tard, dans trois mois.

Les évêques des Pays bas publieront incessamment des mandemens pour révoquer la permission de faire gras le samedi. On prétend que l'Empereur a été très-surpris d'apprendre cette concession, & que jamais son intention n'a été de contraindre les évêques de dispenser dans les loix de l'Eglise universelle, ni dans les usages antiques & généraux, aiant force de loi \*. On dit à la vérité que les prélats avoient prévenu sur ce point le St. Siege, mais comme dans la dispense il n'étoit pas parlé de cette précaution, il ne faut pas s'étonner qu'elle ait causé de la surprise.

## F R A N C E.

PARIS (le 30 Avril). Le 23 de ce

K 2

mois, le Roi s'est rendu vers midi, à l'assemblée des Notables. Sa Maj. étoit accompagnée dans sa voiture, de Monsieur, de Mgr. comte d'Artois, du duc d'Orléans, du prince de Condé, & du duc de Bourbon, qui, ainsi que Sa Maj. étoient vêtus en habits de cérémonie, & précédée, dans la voiture du service, du prince de Lambesc, grand-écuyer de France; du duc de Coigny, premier écuyer de Sa Majesté; du duc de Fleury, premier gentilhomme de la chambre du Roi, représentant le grand chambellan; du duc de Liancourt, grand-maître de la garde-robe de Sa Majesté; du prince de Poix, capitaine des gardes-du-corps en quartier; & du duc de Brissac, capitaine-colonel des Cent-Suisses. Le Roi, qui étoit dans son carrosse de cérémonie, marcha avec le même cortège, qui l'avoit accompagné lors de la première assemblée. Le prince de Conty & le duc de Penthièvre ne pouvant se placer dans la voiture du Roi, se sont rendus à l'assemblée dans leurs voitures. Le maréchal duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre du Roi en exercice, s'y est aussi rendu dans la sienne. Le Roi a prononcé dans cette assemblée le discours suivant.

Messieurs, j'ai vu avec satisfaction le zèle, que vous avez porté dans l'examen des trois premières parties du plan, que je vous ai fait communiquer pour le rétablissement de l'ordre dans mes finances. J'ai déjà examiné une partie des observations, que vous avez faites; & je donnerai à toutes la plus sérieuse attention. J'ai donné des ordres pour rédiger une

15. Mai 1787.

147

loi sur les assemblées provinciales ; je conserverai aux deux premiers Ordres de l'Etat la préférence , qu'ils ont toujours eue dans les assemblées nationales ; & leur organisation sera telle , qu'elles pourront avoir l'activité nécessaire pour bien administrer les objets , que je leur confierai.

Je suis content de l'empressement , avec lequel les archevêques & évêques ont déclaré ne prétendre aucune exemption pour leur contribution aux charges publiques ; & j'écouterai les représentations de l'assemblée du clergé sur ce qui peut intéresser ses formes , & sur les moyens qu'elle me proposera pour le remboursement de ses dettes.

J'examinerai avec soin les idées , qui m'ont été données par les différens bureaux , sur la destruction de la gabelle ; & je regarderai comme un jour heureux pour moi , celui auquel je pourrai abolir jusqu'au nom d'un impôt aussi désastreux.

Dans ce que je vous ai fait communiquer , Messieurs , je ne vous ai point dissimulé la différence , que je trouve entre la recette & la dépense ; & vous en verrez la malheureuse réalité par les états , que j'ai ordonné qu'il fust remis aux présidens des bureaux : la masse de ce *deficit* doit paroître effrayante au premier coup-d'œil ; & c'est pour trouver les moyens d'y remédier que je vous ai assemblés.

Je suis fermement résolu à prendre les mesures les plus efficaces pour faire disparaître le *deficit* actuel , & pour empêcher qu'il ne se reproduise dans aucun autre cas. Je fais , qu'un des meilleurs moyens pour y parvenir est de porter l'ordre & l'économie dans les différentes branches de revenu. Je chercherai , dans l'amélioration de mes domaines & dans d'autres bonifications , les moyens de diminuer l'imposition , à laquelle je suis forcé d'avoir recours par les circonstances. J'ai déjà ordonné plusieurs retranchemens de dépense , & d'autres sont projetés , qui auront lieu successivement ; j'espère d'abord les porter jusqu'à quinze mil-

K 3

lions ,

lions, sans diminuer ce qui est effenciel à la sûreté de l'Etat & à la gloire de la Couronne, dont je fais bien que les François sont plus jaloux que je ne pourrois l'être moi-même.

Les mémoires, qui vont être mis sous vos yeux, offrent plusieurs moyens efficaces pour couvrir une partie du *deficit*. 1<sup>o</sup>. Une imposition sur le timbre qui, par sa nature, sera presqu'insensible à la partie la plus pauvre de mes sujets. 2<sup>o</sup>. Des mesures à prendre pour remplir les engagements pris relativement aux remboursemens à époque; engagements que je regarde comme sacrés, & auxquels je ne manquerai jamais, mais qui peuvent être remplis par des moyens qui, à la vérité, opéreront la liquidation des dettes de l'Etat d'une manière moins prompte, mais qui n'exigeront pas d'aussi fortes impositions.

Tous ces moyens réunis n'étant pas suffisans pour couvrir totalement le *deficit*, le dernier moyen, & celui qui me coûte le plus à prendre, est celui d'une augmentation d'imposition sur les terres: la seule manière de la rendre moins à charge, & qui a déjà été sentie par l'assemblée, est de la répartir avec la plus grande égalité, & qu'elle soit supportée par tous les propriétaires sans aucune exception. Cette imposition ne peut être déterminée, quant à sa quotité & à sa durée, que par la somme du *deficit*, qui restera à couvrir après l'emploi des moyens que je viens d'indiquer.

Tels sont, Messieurs, les objets importants, que j'ai voulu vous communiquer; vous sentirez combien il est effenciel de s'en occuper avec célérité: les maux qui ont été dévoilés sont grands, & ont dû causer de l'inquiétude dans le public: mais je n'ai pas craint d'en faire part à l'assemblée, que j'ai convoquée, assuré qu'elle me donnera dans cette occasion une nouvelle preuve de son zèle & de sa fidélité. Il s'agit de la gloire de la France, dont la mienne est inséparable, & de montrer à l'univers l'avantage, que j'ai de commander à une nation fidèle & puissante, dont les ressources, comme l'amour pour ses Rois, sont inépuisables.

L'abbé de Fénelon a eu le 17, l'honneur de présenter au Roi les deux premiers volumes des Œuvres de Fénelon, dont Sa Maj. avoit daigné agréer la dédicace, & qui sont imprimés par Didot l'aîné. — La démission de M<sup>r</sup>. d'Aligre ne s'est pas confirmée; si elle a été présentée, il paroît qu'elle n'a pas été acceptée. — Il y a quelques jours que le directeur de la douane d'Amiens a fait conduire lui-même à Paris, 20 caiffes de marchandises frauduleusement passées dans les villes de Picardie, au nom & pour le compte de l'intendant de M<sup>r</sup>. de Calonne. Les fermiers-généraux n'ont pas cru devoir prendre sur eux d'exercer la rigueur de leur droit contre les effets de cette faïsse; ils l'ont dénoncée à l'autorité suprême, & le Roi leur a fait répondre que, puisque les objets saisis étoient de contrebande, il falloit les confisquer & les vendre au profit de la ferme. — M<sup>r</sup>. le cardinal de Rohan, vient d'obtenir main-levée de sa lettre d'exil, avec la liberté pleine & entière de reparoître à Paris, & de retourner dans son diocèse. — M<sup>r</sup>. Thilorier, avocat du soi-disant comte de Cagliostro, a reçu de Londres une lettre de la part de l'épouse de ce célèbre aventurier, qui lui apprend, qu'elle a été délaissée par son mari qui, avant de l'abandonner, a eu l'inhumanité de la dépouiller de tout ce qu'elle possédoit & de l'emporter. Sans doute il étoit tems pour le S<sup>r</sup>. de Cagliostro d'aller courir d'autres aventures sous des noms empruntés; mais on ignore, quel est le théâtre, qu'il a

choisi. Beaucoup de personnes ont à regretter non-seulement la confiance, qu'ils lui avoient accordée, mais aussi l'argent, qu'ils lui avoient prêté. Dans ce nombre l'on nomme sur tout un magistrat célèbre, qu'il a trompé à l'un & l'autre égard.

On s'amuse beaucoup de la *Confession générale de l'année 1786*. Faire confesser l'année de toutes ses fautes à la fin de Décembre est une idée plaisante; c'étoit même, l'année dernière, un cadre assez neuf: car nous avons déjà une *Confession* de 1785. Elle a eu du succès: voilà pourquoi 1786 vient aussi se confesser. S'il a le même sort, on peut compter que désormais une année ne finira plus sans se mettre en règle. Saturne est encore le confesseur de 1786: il est singulier de dévorer les pécheurs pour les amener à résipiscence: voilà cependant comme s'y prend ce Saturne, ou *le Tems* autrement dit. S'il lui falloit confesser tout ce qu'il dévore, il auroit de la besogne: ordinairement il n'y fait pas tant de façon, & il s'embarasse très-peu de ce qu'il consume. Il entre brusquement en matière: "Vous avez sans doute donné dans  
 „ la galanterie; car aujourd'hui le sexe...! „  
*L'Année.* " Ah! mon pere! qu'il m'en  
 „ coûte pour faire cet aveu! Les mauvais  
 „ livres, comme les mauvaises estampes, me  
 „ séduisirent de bonne heure; & je n'étois  
 „ pas à la fin de Février, c'est-à-dire, au  
 „ demi-tiers de ma vie, que j'avois déjà de  
 „ mauvais desirs. La fréquentation des petits  
 „ théâtres acheva le reste. „

*Saturne.*

*Saturne.* “ Et sans doute quelques rendez-vous à ce palais-royal, où la coquetterie ne joue que trop bien son rôle ? ”

*L'Année.* “ Vous l'avez dit. ”

*Saturne.* “ Et cela fut-il loin ? ”

*L'Année.* “ Si loin que je devins en peu de tems *une petite dévergondée ne rougissant plus qu'au pinceau, &c.* ”

En s'accusant elle-même, l'année 1786 accuse aussi les abbés, les marchandes de modes, les égoïstes, les *écrivailleurs*, le vent du Nord & la pluie, la pluie & le vent du Nord, qui ont partagé tout son tems, les faiseurs de ballons, les élégantes.

Le comte Ferdinand de Nunez, ci-devant ambassadeur d'Espagne à Lisbonne, est arrivé à Paris depuis quelques jours, pour y succéder au comte d'Aranda, dans les fonctions diplomatiques de la cour d'Espagne auprès de celle de France. Ce nouveau ministre s'est rendu recommandable en Portugal, par le zèle & le soin, qu'il a mis à faire sauver la riche cargaison du St.-Pierre d'Alcantara.

M<sup>r</sup>. de Fourqueux a fait lire une lettre au milieu des personnes qui fréquentent la bourse, pour les rassurer contre toutes fausses alarmes, & leur inspirer sûreté & confiance dans tous les genres d'emplettes, qu'elles jugeront à propos de faire en fait de papiers royaux. Cette assurance a fait monter toutes les actions, & entre autres celles de la compagnie des Indes, que l'Etat garantit à tous les acquéreurs, pour la somme de 1500 liv. chacune.

Extrait

Extrait d'une lettre de Vienne en Autriche, en date du 19 Mars 1787, & insérée dans le *Journ. gén. de France*, n. 45. J'ai vu, en passant par Prague, la grande bibliothèque dont j'ai été frappé; elle est très-vaste & remplie des livres des monastères supprimés. Les manuscrits, les livres bohêmes, esclavons & polonois y sont en très-grand nombre.

Sur la fin de Novembre je suis arrivé à Vienne. Cette ville n'est pas grande, mais elle a des fauxbourgs très-étendus. Le nombre des princes, des seigneurs, & des gens du corps diplomatique est considérable; les voitures sont fort multipliées, & elles seroient très-embarrassantes sans l'habileté des cochers. Ce qui embarrasse bien davantage un étranger, c'est la langue: il est vrai que dans le beau monde on parle françois & italien; mais tout le reste ne fait que l'allemand.

La littérature allemande est à présent fort cultivée. On a renoncé à écrire en latin. Les libraires trouvoient que les ouvrages latins n'étoient pas de vente. Il est vrai que j'ai entendu beaucoup de savans se récrier sur cet usage nouveau; mais toutes les universités, spécialement les protestantes, sont à présent montées sur ce ton-là; tous les professeurs donnent leurs leçons en allemand; & les livres élémentaires sont dans cette langue. Si l'on entre dans les grands magasins des libraires les plus renommés, on ne voit rien, les livres étant presque tous en feuilles; si l'on va chez les bouquinistes, il faut repasser un nombre infini de livres allemands, hongrois, bohêmes, esclavons, polonois, & il est fort difficile d'y démêler un ouvrage écrit dans une langue plus connue. Autrefois les Allemands s'appliquoient aux chroniques, au droit public, à la diplomatie, sciences qui sont la base de l'histoire. A présent, par-tout on parle de statistique; on veut mesurer les forces des Puissances actuelles de l'Europe (a). On s'occupe aussi beaucoup

(a) L'auteur de cette lettre paroît confondre

15. Mai 1787.

153

de poésie, de piéces de théâtre, & d'autres ouvrages d'imagination... Dans la grande bibliothèque impériale, où j'ai passé quelques semaines, j'ai vu des objets très-curieux, particulièrement dans les manuscrits. J'ai trouvé là un botaniste françois très-occupé sur de beaux exemplaires grecs de Dioscoride. Mr. l'abbé Denis, Ex Jésuite, travaille avec la plus grande assiduité sur les manuscrits latins: ce sont ceux de théologie qui l'occupent en ce moment. Il étoit ci-devant bibliothécaire du college thérézien. Mr. Swantner, âgé de 80 ans, travaille à un Directorium Chronologicum, d'un grand nombre de diplomes originaux qui sont dans la bibliothèque impériale; il m'a beaucoup parlé de diplomatique, & il voit avec peine que ses compatriotes donnent trop dans la théorie pour négliger la pratique de cette science, qui tombe ici sensiblement. Les Bénédictins auxquels on porte des coups terribles, ne font plus rien, &c.

M<sup>r</sup>. le curé de St. Sulpice a dans sa maison de Vaugirard un puits de 84 pieds de profondeur sur 12 de diamètre, qui, vers la fin du mois de Mai dernier, cessa de donner de l'eau; il en fournissoit à peine un pied en 24 heures. On creusa le puits dans l'espérance de trouver une source plus abondante. Ce moien étoit long & dispendieux; on préféra de recourir au S<sup>r</sup>. Dufour, artésien, demeurant à Paris, rue Traverse, barrière de Sève, maison de M<sup>r</sup>. Pernin, qui a procédé à l'excavation de ce puits, conformément à la manière usitée en Flandre

---

dre la *statistique* \* avec la *statique*; c'est la statique qui occupe si fortement les Viennois ainsi que les autres Allemands, particulièrement depuis les différens élevés entre les métropolitains & le Pape.

\* 1 Nov.  
1783, p. 353.

& en Artois. Nous allons décrire cette manière de se procurer de l'eau souterraine & quelquefois même des fontaines jaillissantes. " On taraute le terrain avec une tarière sur-  
 „ montée d'un cuilleron emmanché à une  
 „ forte barre de fer ; on retire la tarière &  
 „ la portion de terre que rapporte le cuille-  
 „ ron ; on introduit dans le trou un coffre  
 „ en bois pour soutenir les terres ; on con-  
 „ tinue de creuser & d'enfoncer, par le moyen  
 „ du mouton, le coffre, à la longueur du-  
 „ quel on ajoute à mesure qu'il s'enfoncé ;  
 „ enfin on traverse ainsi les diverses couches  
 „ de terre, les marnes, les glaises, les sa-  
 „ bles, les roches, & on parvient, à force  
 „ de tems & de patience, à une source ;  
 „ quelquefois l'eau jaillit à plus ou moins  
 „ de hauteur, selon que le réservoir de sa  
 „ source est plus ou moins élevé, & for-  
 „ me, comme nous l'avons annoncé, une  
 „ fontaine ; mais le plus souvent c'est une  
 „ pompe qu'on adapte à l'orifice supérieur  
 „ du coffre, & on a un puits intarissable.  
 „ C'est ainsi qu'a été terminé le puits de M.<sup>r</sup>.  
 „ le curé de St. Sulpice. „ (a)

*Extrait*


---

(a) Le succès de cette opération à Paris, paroît détruire le système que des observateurs ont imaginé sur les sources qu'on a fait jaillir ainsi en Flandre. Voici ce que je trouve sur cet article dans mon itinéraire de 1777, à l'occasion de deux belles fontaines qu'on venoit de se procurer à l'abbaye de Marquette près de Lille, en forant la terre à plus de 200 pieds de profondeur. " Il est difficile  
 „ d'expliquer

15. Mai 1787.

155

*Extrait d'une lettre de Versailles, datée  
du 1er. du courant.* " M<sup>r</sup>. de Brienne,  
" archevêque de Toulouse, est nommé préfi-  
" dent en chef du conseil roial des finances,  
" & administrateur suprême en cette par-  
" tie

---

" d'expliquer l'effor de ces eaux dans un païs  
" si plat. J'ai vu des naturalistes supposer  
" que le réservoir étoit comprimé par la  
" terre qui le couvre. Mais cette idée provo-  
" que des objections sans nombre. Il est bien  
" plus naturel d'avoir recours aux hauteurs  
" voisines quoique peu sensibles à la vue; ou  
" même à la montagne de Cassel quoiqu'é-  
" loignée de 10 lieues ou à celle du Mont  
" Trinité près de Tournai: car il suffit qu'il  
" y ait quelque communication entre la source  
" de ces fontaines & les réservoirs des mon-  
" tagnes. Cependant ceux qui prétendent que  
" ce moïen de faire jaillir les fontaines en  
" forant la terre à une si grande profondeur  
" sur-tout, ne réussit ni en Suisse, ni en Al-  
" lemagne, Hongrie &c, au voisinage des plus  
" hautes montagnes \*; sont tentés de s'en  
" tenir à la première explication; & font  
" observer que les eaux de ce païs ne sont  
" pas couvertes d'une voute de pierres, de  
" rochers, de terres dures; mais d'un ter-  
" rain peu solide & en quelque sorte flexi-  
" ble, comme les isles flottantes de St. Omer,  
" les campagnes voisines de la grande & pe-  
" tite Moer &c. De plus l'effor & le volume  
" de ces fontaines diminuent après leur érup-  
" tion, il y en a aujourd'hui dont le jet n'a  
" pas un doigt d'épaisseur, & qui d'abord  
" égaloient la grosseur d'un bras. Ce qui ré-  
" sulte assez naturellement du principe sup-  
" posé. . . Je ne serois pas surpris si les phy-  
" siciens qui dérivent les fontaines immédia-  
" tement de la mer, s'imaginoient, quoiqu'à  
" tort, trouver ici quelque chose en faveur  
" de leur système. "

„ tie, avec la liberté de choisir cinq per-  
 „ sonnes en état de l'aider & de concourir  
 „ au bien de la chose. M<sup>r</sup>. de Fourqueux  
 „ demeure chargé de la partie contentieuse;  
 „ il doit remettre le 2 sa démission. On  
 „ prétend qu'il continuera d'avoir la faculté  
 „ d'entrer au conseil. Les ventes de Meu-  
 „ don & de Choisy sont certaines. M<sup>r</sup>. de  
 „ Brienne en est nommé le commissaire. On  
 „ va supprimer le tiers des écuries du Roi,  
 „ la moitié de la fauconnerie & tout le vau-  
 „ trait. Les pensions au-dessus de 10,000  
 „ liv. seront diminuées de deux cinquièmes,  
 „ & celles au-dessous jusqu'à 1000 francs,  
 „ en proportion; on supprimera toutes celles  
 „ accordées aux communautés religieuses,  
 „ pour en charger les économats. On établi-  
 „ ra de cette manière, sur cette seule bran-  
 „ che de dépense, une réduction de 18 mil-  
 „ lions. Il y aura dans le département de  
 „ la guerre, une telle économie, qu'il en  
 „ résultera une épargne de 8 millions. Sa M.  
 „ a invité les 7 bureaux à lui indiquer tous  
 „ les moyens possibles pour réduire les dé-  
 „ penses; elle leur a fait également dire  
 „ qu'il lui seroit agréable d'apprendre, le 12  
 „ du courant, que toutes leurs opérations  
 „ sont terminées. „

### M O R T S.

Le prince de Tingry, ci-devant capitaine de  
 la 5<sup>me</sup>. compagnie des gardes-du-corps, est  
 mort à Paris dans la soirée du 20 Avril, en

jouant aux échecs. Ce seigneur étoit lieutenant-général, depuis le 10 Mai 1748; il avoit d'abord été colonel de Soiffonnois; puis de Touraine; Louis XV l'avoit fait brigadier de ses armées en 1740.

On écrit de Turin que le cardinal Thom. Ghilini y est mort d'une attaque d'apoplexie, le 3 Avril dans la 69eme. année de son âge.

#### NOUVELLES DIVERSES.

Les troupes de Gueldre & quelques autres ont ordre de se tenir prêtes à marcher au premier commandement. On diroit qu'il se prépare en Hollande quelque coup d'éclat. — On marque de Vienne que le départ du cardinal archevêque de Malines a été retardé; cependant ce prélat comptoit être dans son diocèse avant la Pentecôte.



J'ai reçu la lettre de Mr. l'abbé D., & le remercie de ses bonnes observations. On aura soin à l'imprimerie de lui envoyer les Journaux qui lui manquent: si on ne l'a pas fait plutôt, c'est que ses lettres n'ont pas été rendues. — On enverra aussi à Mr. C. C. de B. les ouvrages qu'il demande. Quoique je ne me mêle pas de ces sortes de choses, j'ai lieu de croire qu'on s'empressera de le satisfaire.

---

*Dans le dernier Journal, p. 55, l. 3 avant la fin, Reckenheim, lisez Meckenheim. — P. 63, l. 10, Mr., lisez Mgr.*

*Extrait d'une lettre de Bruges. " Mr. il s'est  
 ,, glissé quelques légères fautes dans l'éloge  
 ,, que vous avez fait du respectable curé de*

„ Rumbecke, 15 Avril, p. 631. Il est décédé  
 „ le 23 Janvier 1787, & point le 18 Mars, mais  
 „ né le 18 Mars 1708. Son nom étoit *Valcke*,  
 „ & point *Valke*; il étoit doyen rural de *Rou-*  
 „ *lers*, & point de *Roular*. C'est une petite ville  
 „ ouverte de notre diocèse, à 6 lieues Sud  
 „ de la ville épiscopale, *Roularium* en latin,  
 „ & *Rouffelaere* en flamand. Le nom de notre  
 „ évêque est *Brenart*, & point *Brenard*.

## T A B L E.

TURQUIE.	( <i>Constantinople.</i>	111
	( <i>Tanger.</i>	111
POLOGNE.	( <i>Varsovie.</i>	112
ESPAGNE.	( <i>Madrid.</i>	115
SUEDE.	( <i>Stockholm.</i>	117
DANEMARCK.	( <i>Coppenhague.</i>	117
ITALIE.	{ <i>Rome.</i>	121
	{ <i>Naples.</i>	123
	{ <i>Cagliari.</i>	124
ANGLETERRE.	( <i>Londres.</i>	125
ALLEMAGNE.	{ <i>Vienne.</i>	134
	{ <i>Berlin.</i>	137
	{ <i>Ratisbonne.</i>	142
PAYS-BAS.	( <i>La-Haye.</i>	144
	( <i>Anvers.</i>	144
FRANCE.	( <i>Paris.</i>	145
	<i>Morts.</i>	156
	<i>Nouvelles diverses.</i>	157

